

Cote du document: EB 2019/126  
Date: 24 juillet 2019  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## **Procès-verbal de la cent vingt-sixième session du Conseil d'administration**

### **Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration**

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Atsuko Hirose**  
Secrétaire du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: a.hirose@ifad.org

#### Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**  
Cheffe de l'Unité  
des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-sixième session  
Rome, 2-3 mai 2019

---

Pour: **Approbation**

## Table des matières

<b>Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session</b>	<b>1</b>
<b>Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour</b>	<b>2</b>
<b>Point 3 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles</b>	<b>2</b>
a) Politiques et stratégies	2
b) Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA10: projet	4
c) Détermination des objectifs du cadre de gestion des résultats pour FIDA11	5
<b>Point 4 de l'ordre du jour – Gestion du risque institutionnel</b>	<b>6</b>
a) Tableau de bord des risques au FIDA	6
b) Conclusions de l'évaluation indépendante des risques stratégiques et opérationnels du FIDA	6
<b>Point 5 de l'ordre du jour – Évaluation</b>	<b>6</b>
a) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la cent quatrième session	6
b) Évaluations de la stratégie et du programme de pays	7
<b>Point 6 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles</b>	<b>7</b>
a) Programme d'options stratégiques pour le pays	7
b) Rapport de la présidente sur la huitième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition	8
c) Programme spécial pour les pays comportant des situations de fragilité	9
d) Propositions relatives à la rationalisation de l'approbation des programmes et projets financés par le FIDA	10
e) Propositions de projet/programme soumises à l'attention du Conseil d'administration	11
i) Asie et Pacifique	11
ii) Afrique orientale et australe	11
<b>Point 7 de l'ordre du jour – Questions financières</b>	<b>11</b>
a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent cinquante-deuxième réunion	11
b) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2018	13
c) Évaluation de la notation du crédit	13
d) Admissibilité au Cadre pour la soutenabilité de la dette pour le cycle de FIDA11	14
e) Mécanisme financièrement durable relatif au Cadre pour la soutenabilité de la dette	15
f) Propositions d'accord de prêt de partenaire consenti à des conditions favorables	16
g) Besoins de financement au titre du quarantième tirage sur les contributions des États membres en 2019	16
h) Rapport sur l'état des contributions à la Onzième reconstitution des ressources du FIDA	16
<b>Point 8 de l'ordre du jour – Questions relatives à la gouvernance</b>	<b>17</b>
a) Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA: Procédure de sélection d'un/e président/e	17
b) Proposition concernant le lieu de la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA et de la première session de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA	17
c) Dates de la visite de pays prévue pour le Conseil d'administration du FIDA en 2020	17

<b>Point 9 de l'ordre du jour – Procédure de recours du FIDA: Évaluation et recommandations</b>	<b>18</b>
<b>Point 10 de l'ordre du jour – Rapports de situation</b>	<b>18</b>
a) Rapport annuel sur la mise en œuvre du Plan d'action pour la transparence	18
b) Rapport issu de la consultation du Conseil d'administration sur les rapports de situation	19
<b>Point 11 de l'ordre du jour – Questions diverses</b>	<b>20</b>
a) Intégration de l'enjeu nutritionnel au FIDA	20
b) Intégration au FIDA d'approches porteuses de transformation de la problématique du genre: Plan d'action pour 2019-2025	21
<b>Clôture de la session</b>	<b>21</b>

## Annexes

- I. Consultation sur les COSOP et les ESPP – 29 mars 2019: procès-verbal
- II. Procès-verbal des conclusions de la consultation du 16 avril 2019 sur les rapports de situation:
  - Coopération du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale
  - Informations actualisées sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement
  - Mise à jour de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles
  - Informations actualisées sur l'initiative en matière de changement, de production de résultats et d'innovation, et sur la décentralisation au FIDA
- III. Délégations à la cent vingt-sixième session du Conseil d'administration
- IV. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent vingt-sixième session
- V. Ordre du jour

# Procès-verbal de la cent vingt-sixième session du Conseil d'administration

## Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session

1. La cent vingt-sixième session du Conseil d'administration a été ouverte par Gilbert F. Hounbo, Président du FIDA et président du Conseil d'administration. Son discours d'ouverture a été mis en ligne sous la cote EB 2019/126/INF.9.
2. Les documents examinés par le Conseil pendant la session sont présentés à l'annexe II.
3. Le présent procès-verbal suit l'ordre de présentation des points de l'ordre du jour. Les principaux résultats sont indiqués dans des encadrés lorsque cela présente un intérêt.
4. Le Président a souhaité la bienvenue aux nouveaux représentants accrédités auprès du Conseil d'administration:
  - Pour la France: Laura Torrebruno, Conseillère économique, Ambassade de France.
  - Pour la République de Corée: Kang Hyo Joo, Première Secrétaire, Représentante permanente adjointe de la République de Corée auprès des organismes des Nations Unies s'occupant d'alimentation et d'agriculture ayant leur siège à Rome.
5. Le Président a souhaité également la bienvenue aux représentants qui participaient pour la première fois à une session du Conseil d'administration et aux autres représentants et observateurs qui avaient pris place dans la salle d'écoute. Il a ensuite salué les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Union européenne (UE) qui assistaient à la session en qualité d'observateurs.
6. Le Président a rappelé sa communication adressée le 15 avril au Conseil d'administration dans laquelle il lui demandait d'accepter que la FAO, le PAM et l'UE soient invités à la session du Conseil et proposait, dans l'esprit de collaboration entre organismes ayant leur siège à Rome (OSR), de les inviter de manière systématique sans devoir en faire la demande préalablement à chaque fois. Il a noté que le Conseil n'avait pas émis d'objection à cette proposition; cette mise à jour des procédures serait donc indiquée comme il se devait dans une version révisée du document EB 2018/125/V.B.C.4 et dans une note de bas de page n° 3 du Règlement intérieur du Conseil d'administration.

## Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour

### Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour figurant dans le document EB 2019/126/R.1/Rev.1, qui serait révisé ultérieurement (en même temps que serait révisé le calendrier des travaux), afin de tenir compte des modifications supplémentaires suivantes:
  - Un additif au programme d'options stratégiques pour Djibouti.
  - Un compte rendu oral (au lieu d'un document) sur la proposition concernant le lieu de la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA et de la première session de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA.
  - L'ajout des notes d'information intitulées "Intégration de l'enjeu nutritionnel au FIDA" et "Intégration au FIDA d'approches porteuses de transformation de la problématique du genre" au point 11 de l'ordre du jour, Questions diverses.

7. Adoptant l'ordre du jour, le Conseil a salué les annonces officielles faites par les représentants du Koweït et des États-Unis en ce qui concernait leurs contributions à la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), qui étaient respectivement les suivantes:
- a) Le Koweït apporterait une contribution de 15 millions d'USD, soit une augmentation de plus de 20% par rapport au montant annoncé auparavant, et alignerait ainsi cette contribution à FIDA11 sur celles qu'il avait versées au titre des deux exercices de reconstitution précédents. En outre, il verserait une contribution de 473 000 USD au Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD).
- Le Koweït a encouragé les autres membres à accroître leur contribution afin que l'objectif de FIDA11 soit réalisé.
- b) Les États-Unis apporteraient une contribution de 30 millions d'USD.
8. Comme demandé par les États membres des Listes B et C, le point 9 de l'ordre du jour, Procédure de recours du FIDA: Évaluation et recommandations, a été examiné en séance privée.

## Point 3 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles

### a) Politiques et stratégies

#### i) Stratégie de gestion des savoirs

### Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé la stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs, telle que figurant dans le document EB 2019/126/R.2.
- La direction examinerait tous les ans la mise en œuvre de la stratégie et son cadre de mesure des résultats.

9. Le Conseil d'administration a :
- a) accueilli avec satisfaction la stratégie et le cadre de mesure des résultats, qui était très complet, en soulignant l'importance de cet outil s'agissant d'améliorer la conception des projets et la gestion des savoirs dans le cadre des activités de projet. Il a remercié la direction d'avoir mené à bien le processus consultatif qui avait abouti à l'achèvement de la stratégie;
  - b) noté que la stratégie était vouée à évoluer et qu'elle devait être mise à jour régulièrement pour tenir compte des transformations que connaîtrait l'institution;
  - c) souligné que la direction devait donner plus d'importance aux partenariats avec les OSR, les institutions financières internationales (IFI) et les organismes des Nations Unies dans le domaine de l'échange et de la diffusion des savoirs;
  - d) demandé à la direction :
    - d'envisager de fournir un document unique recensant toutes les politiques examinées lors des réunions des organes directeurs afin d'en faciliter l'accès et la consultation;
    - de veiller à ce que les indicateurs restent aussi simples que possible et d'étendre à d'autres régions les projets pilotes qu'il est prévu de mettre en œuvre en Afrique de l'Ouest et du Centre.
10. Le Conseil a pris acte de la priorité donnée au renforcement des savoirs axés sur les résultats aux fins de la prise de décisions. Certains représentants ont demandé des précisions sur les incidences financières de la mise en œuvre de la stratégie, sur la façon de produire l'information à intégrer dans les nombreux indicateurs du cadre de mesure des résultats; sur les méthodes qui seraient utilisées pour évaluer les informations demandées par les clients et sur la manière dont le Fonds pourrait satisfaire ces exigences; sur les conséquences de la décentralisation s'agissant de la mise en œuvre de la stratégie; sur la mesure dans laquelle l'établissement du fonds concurrentiel consacré à l'innovation s'était inspiré de la mise en place de ce type de fonds par le passé.
11. La direction a accueilli avec satisfaction les observations du Conseil et a indiqué qu'il en serait tenu compte dans la mise en œuvre de la stratégie. Elle a précisé que la mise en œuvre de la stratégie n'aurait pas d'incidences financières nécessitant l'approbation du Conseil. Les activités particulières menées par le FIDA axées sur le développement des savoirs au service de la transformation du monde rural seraient renforcées dans le cadre de partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies et de la collaboration avec les OSR.

**ii) Stratégie et plan d'action du FIDA dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques 2019-2025: cadre de gestion des résultats**

**Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a approuvé le cadre de gestion des résultats révisé de la Stratégie et plan d'action du FIDA dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques, tel que figurant dans le document EB 2019/126/R.3.
- Le document Stratégie et plan d'action du FIDA dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques, approuvé par le Conseil à sa cent vingt-cinquième session, serait révisé afin d'y inclure le cadre approuvé.

12. Le Conseil a accueilli avec satisfaction le cadre révisé de gestion des résultats, qui constituait une base solide sur laquelle le FIDA s'appuierait pour renforcer les activités qu'il menait dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques, et a félicité la direction de la collaboration mise en œuvre pour parachever le document.
13. Le Conseil a souligné qu'il était important de protéger les ressources naturelles dont dépendaient les populations rurales pauvres pour assurer leurs moyens d'existence, ce qui était l'objectif principal du FIDA. Un membre, citant le rapport du Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN) sur les questions intersectorielles, a observé qu'il était difficile d'intégrer les ressources relatives à la gestion de l'environnement, du climat et des ressources naturelles dans le portefeuille d'investissements du Fonds et a évoqué les incidences de cette difficulté en matière de durabilité financière. Il serait opportun que les membres engagent un dialogue ouvert pour examiner les obstacles qui se posaient et les possibilités qui s'offraient s'agissant de mieux intégrer le financement de la protection de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, notamment dans le cadre de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12).
14. Les membres se sont félicités de la priorité donnée à l'intégration des questions relatives aux changements climatiques dans toutes les interventions du FIDA et de la volonté d'accroître les ressources consacrées à ce domaine dans le long terme. Ils ont demandé instamment à la direction de porter la part du financement de la lutte contre les changements climatiques à 30% au titre de FIDA11 puis, progressivement, à 40% au titre de FIDA12.
15. La direction a précisé au Conseil que le FIDA venait de devenir membre du Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national (NDC) et travaillait en étroite collaboration avec les OSR. Le cadre de gestion des résultats comprenait en outre un indicateur précis permettant d'évaluer la collaboration des OSR.
16. Des membres ont demandé dans quelle mesure les indicateurs relatifs aux mesures d'atténuation et à l'infrastructure rurale contribueraient à accroître la résilience aux changements climatiques. La direction a répondu que ces indicateurs avaient été approuvés lors de la Consultation sur FIDA11 et que des mesures étaient prises pour recenser et exploiter les solutions en matière d'atténuation dans le cadre de la promotion des mesures d'adaptation.
17. Le Conseil d'administration s'est interrogé sur la capacité du FIDA d'être un chef de file mondial dans la production de connaissances relatives aux moyens d'existence durables en milieu rural. La direction a reconnu que le FIDA ne pouvait certes pas jouer un rôle de chef de file dans tous les domaines mais qu'il mettrait l'accent sur son avantage relatif en investissant dans la transformation durable du monde rural, et augmenterait ainsi sa visibilité.

**b) Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA10: projet**

18. Le Conseil d'administration a accueilli avec satisfaction le projet de rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA10, publié sous la cote EB 2019/126/R.4.
19. Les membres ont salué les retombées positives de la mise en œuvre de 17 projets et ont encouragé la direction à organiser des ateliers pour examiner ces retombées avec les équipes de pays et le personnel des projets, étant donné leur importance considérable s'agissant de mettre en œuvre les programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP), en vue de tirer le meilleur parti des projets financés par le FIDA. Il a également été suggéré d'aborder dans le rapport la question de la durabilité.

**c) Détermination des objectifs du cadre de gestion des résultats pour FIDA11**

**Résultat des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a approuvé les objectifs proposés concernant les indicateurs 3.6.1, 3.6.3, 3.7.1, 3.7.2, 3.7.3 et 3.7.4 du cadre de gestion des résultats pour FIDA11, figurant dans le document EB 2019/126/R.5.

20. Les membres ont accueilli avec satisfaction les informations actualisées concernant la détermination des objectifs restants du Cadre de gestion des résultats de FIDA11 relatifs à l'efficacité institutionnelle et à la décentralisation, et ont félicité le FIDA d'avoir fixé des objectifs ambitieux mais réalistes.
21. Le Conseil d'administration a demandé des explications sur le fait que le nombre d'indicateurs relatifs à la décentralisation était si peu élevé, alors que ceux-ci étaient très utiles pour la mise en œuvre du modèle opérationnel du FIDA, et dans quelle mesure les objectifs fixés contribueraient à évaluer les gains d'efficacité réalisés grâce à la décentralisation. En se référant au rapport d'évaluation du MOPAN, dans lequel il était indiqué que l'obtention de résultats efficaces était l'un des principaux domaines d'amélioration du FIDA, les membres ont également demandé des précisions sur la manière dont le Fonds pourrait donner suite à la recommandation visant à renforcer la coopération interinstitutions énoncée dans le rapport du Corps commun d'inspection. La direction a expliqué que le FIDA examinait en détail les changements proposés, en particulier ceux concernant les services communs. Il cherchait des moyens de réaliser des économies, mais le manque d'information précise n'aidait pas à quantifier les économies possibles.
22. Un membre a demandé que l'on envisage d'établir des indicateurs d'efficacité pour FIDA12, en vue d'évaluer dans quelle mesure le processus de décentralisation contribuait à lutter contre la pauvreté.
23. Les membres ont attiré l'attention sur la nécessité d'expliquer les objectifs et les indicateurs dans un souci de clarté et, au besoin, de donner les informations de base y afférentes en notes de bas de page. Celles-ci seraient incluses par la direction au moment de la révision du document.
24. Sur la question des dépenses administratives et des ratios d'efficacité correspondants, les membres ont demandé des précisions sur les nouveaux mécanismes de financement, tels que le fonds d'impact devant être créé et le guichet secteur privé. La direction a expliqué qu'il pourrait être nécessaire de subdiviser le budget administratif pour gérer les différents fonds, ce qui entraînerait une multiplicité des ratios d'efficacité pour chacun de ces fonds.
25. S'agissant de l'objectif de 70% du budget utilisé par les bureaux de pays et les pôles régionaux du FIDA pour le suivi des projets, un membre a proposé de relever ce pourcentage compte tenu du fait que la plupart des directeurs de pays avaient été détachés.



## Point 4 de l'ordre du jour – Gestion du risque institutionnel

- a) **Tableau de bord des risques au FIDA**
- b) **Conclusions de l'évaluation indépendante des risques stratégiques et opérationnels du FIDA**

### Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné le tableau de bord des risques au FIDA (point 4 a) de l'ordre du jour), figurant dans le document EB 2019/126/R.6, et les conclusions de son évaluation indépendante des risques stratégiques et opérationnels (point 4 b) de l'ordre du jour), figurant dans le document EB 2019/126/R.7.
- Le Conseil a pris note du rapport présenté oralement par le président du Comité d'audit sur l'examen de ces points de l'ordre du jour.

26. Le Conseil a accueilli avec satisfaction la mise à jour du tableau de bord des risques et la suite donnée par la direction aux conclusions de l'évaluation indépendante des risques stratégiques et opérationnels effectuée par le FIDA, et a souligné que la direction devait élaborer un cadre de gestion des risques complet et durable adapté au niveau de risque auquel le Fonds s'exposait. Les membres ont mis en avant l'utilité du tableau de bord en tant qu'outil de base permettant d'examiner les risques et de guider l'orientation stratégique du FIDA.
27. La direction a accueilli avec satisfaction les observations encourageantes et la demande tendant à inscrire la question du tableau de bord à l'ordre du jour de chaque session, qui lui permettrait de tenir le Conseil informé des modifications importantes en la matière. Elle a en outre précisé que la gestion des risques opérationnels était prise en compte lors de la conception des projets et des COSOP, tout en convenant qu'il fallait mieux intégrer le cadre de gestion des risques et avoir un système de gestion du risque ascendant.

## Point 5 de l'ordre du jour – Évaluation

- a) **Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la cent quatrième session**

### Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note du rapport oral présenté par le président du Comité de l'évaluation, qui reprenait le procès-verbal de la cent quatrième session du Comité figurant dans le document EB 2019/126/R.8.

28. La question du ciblage a été soulevée par un membre, qui a souligné son importance stratégique globale et a rappelé que cette question avait également été examinée dans le cadre de la consultation sur les COSOP et serait examinée plus avant lors de la révision des directives.
29. Les membres se sont félicités de la question soulevée par le Comité au sujet du calendrier de l'examen des produits des évaluations, l'objectif étant de faire en sorte que ses observations soient recueillies suffisamment tôt pour en tirer le meilleur parti.
30. Les membres ont pris note de l'explication donnée par le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) qui répondait à la question de savoir pourquoi le projet de rapport de l'examen externe par les pairs ne serait pas prêt pour la session de septembre, et ont renouvelé leur demande de recevoir

néanmoins un rapport préliminaire pour examen. Cette demande serait transmise au groupe d'experts indépendant afin qu'il y donne suite.

**b) Évaluations de la stratégie et du programme de pays**

31. Le Conseil d'administration a examiné ce point en même temps que le point 6 a) de l'ordre du jour consacré aux COSOP.

**Point 6 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles**

**a) Programme d'options stratégiques pour le pays**

**Résultats des délibérations:**

- Les membres du Conseil se sont félicités de la consultation qui avait eu lieu le 29 mars pour examiner les COSOP et les évaluations de la stratégie et du programme de pays (ESPP), et ont encouragé la direction à poursuivre cette pratique à l'avenir.
- Le Conseil a pris note du rapport oral présenté par la direction et IOE sur les résultats des délibérations, qui avaient déjà été communiqués aux membres du Conseil ayant participé à la consultation. Comme convenu avec les Coordonnateurs, le rapport oral sur la consultation figure dans le présent procès-verbal (en annexe I).
- Les membres du Conseil ont loué la qualité générale des documents et ont pris note de la participation des représentants des pays visés par les COSOP à la session.

32. Cette consultation sur les COSOP, première du genre, avait été organisée en tant que pratique pilote, en accord avec les Coordonnateurs, en vue de libérer du temps à la session du Conseil d'administration pour l'examen des questions stratégiques de haut niveau, et donc de donner au FIDA et au Conseil suffisamment de temps pour mener des discussions plus approfondies sur les COSOP.

33. Les délibérations de la consultation sur les COSOP et les ESPP sont résumées ci-dessous:

**i) Afrique orientale et australe  
Rwanda**

34. Exprimant son appui au document, l'Espagne a annoncé l'intention du Gouvernement espagnol de cofinancer le Projet d'irrigation et de gestion intégrée des bassins versants du district de Kayonza.

**Zambie**

35. Le Conseil a souligné qu'il importait de veiller à ce que la stratégie mise en œuvre par le FIDA pour améliorer les outils, les capacités, la concertation sur les politiques et la coordination entre les donateurs contribue à la réalisation des objectifs intégrés de FIDA11 (climat, genre, nutrition et jeunesse). Il a salué les mesures mises en œuvre pour renforcer la résilience aux changements climatiques dans l'ensemble du portefeuille de projets en Zambie et dans la sous-région de l'Afrique australe. Le partenariat avec l'Université du Cap pour évaluer la vulnérabilité climatique a été particulièrement mis en avant.

**ii) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe  
Djibouti**

36. Le Conseil a pris note du fait que le COSOP était axé sur la question de la vulnérabilité et a accueilli avec satisfaction l'établissement de la liste des partenaires de développement à Djibouti, classés en fonction des avantages relatifs de chacun par rapport au mandat du FIDA et des intérêts communs du Fonds et du Gouvernement. Le Conseil s'est penché en particulier sur le problème du chômage

à Djibouti et la question de la conservation des ressources naturelles, qui avaient été mis en évidence dans le COSOP, et sur la nécessité de permettre aux communautés rurales du pays d'accéder à de meilleurs débouchés et à des emplois plus durables.

### **Tunisie**

37. Le Représentant permanent de la Tunisie a mis en avant la pertinence du COSOP, notant que celui-ci constituait un excellent exemple sur lequel fonder la collaboration entre le FIDA et la Tunisie durant les cinq prochaines années. Sur la question du ciblage insuffisant des ruraux pauvres, soulignée justement par IOE, il a indiqué que les mesures stratégiques particulières mises en œuvre pour doter de moyens d'action les femmes et les jeunes dans les zones rurales et la cartographie prévue des zones pauvres dans les régions les plus pauvres contribuaient à y répondre efficacement.

### **iii) Afrique de l'Ouest et du Centre Burkina Faso**

38. Les membres ont entendu la présentation de l'additif concernant le régime foncier dans lequel avaient été prises en compte les observations formulées au cours de la consultation. Interrogés, les directeurs régionaux ont exposé au Conseil leur expérience et leurs vues s'agissant des incidences de la décentralisation sur leurs activités.

### **Sénégal**

39. Le Conseil d'administration a constaté avec satisfaction que le COSOP contribuait efficacement à améliorer les moyens d'existence des personnes pauvres et qu'il s'inscrivait dans le droit fil des stratégies du Gouvernement. L'Espagne a accueilli avec satisfaction le COSOP et l'accent qui y était mis sur le ciblage et l'égalité des sexes, et a dit attendre avec intérêt une augmentation du cofinancement au Sénégal.

### **Gambie**

40. Le Conseil d'administration s'est félicité de la concordance du COSOP avec les stratégies du Gouvernement. En réponse à une question, la direction a indiqué que la décentralisation avait suscité un renforcement de la concertation sur les politiques en Gambie et dans tous les pays du pôle.

### **b) Rapport de la présidente sur la huitième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition**

#### **Résultat des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a pris note du Rapport sur la huitième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition, présenté par la présidente du Groupe de travail et figurant dans le document EB 2019/126/R.12.

41. Le Conseil a pris note des observations formulées par la présidente du Groupe de travail, figurant dans le document relatif au Programme spécial pour les pays comportant des situations de fragilité qui lui avait été présenté.
42. Plus précisément, le Groupe de travail avait relevé qu'il fallait: i) faire concorder la définition de la fragilité avec celle qui figurait dans la Stratégie d'engagement du FIDA dans les pays présentant des situations de fragilité; ii) préciser que le programme n'était pas une nouvelle modalité de financement assortie de frais supplémentaires et devant être approuvée par le Conseil, mais plutôt une approche opérationnelle visant à améliorer la mise en œuvre des activités dans ces pays.

### c) Programme spécial pour les pays comportant des situations de fragilité

#### Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné le Programme spécial pour les pays comportant des situations de fragilité publié sous la cote EB 2019/126/R.20/Rev.1, dont la mise en œuvre commencerait en juin 2019 et en a pris acte.
- Le document serait révisé pour tenir compte des observations du Conseil sur la question de la demande d'autorisation gouvernementale dans le cas du recours à des tiers pour la mise en œuvre des projets.
- En ce qui concernait les questions soulevées par les pays de la Liste C1 dans leur déclaration, le Conseil a noté que la direction y répondrait de manière bilatérale.

43. Les membres du Conseil se sont félicités du fait que le FIDA accordait une attention accrue à la question de la fragilité et ont remercié la direction d'avoir établi ce document, qui concrétiserait le lancement de la Stratégie d'engagement dans les pays présentant des situations de fragilité 2016. Le Conseil d'administration a notamment:

- demandé comment serait abordée la question des zones de fragilité situées dans les pays qui ne figuraient pas sur la liste harmonisée de la Banque mondiale;
- souligné l'importance des partenariats du FIDA, en particulier avec les OSR et les IFI, s'agissant des activités menées dans des contextes de fragilité. La direction a précisé que, compte tenu de la fragilité des pays sélectionnés, une approche interinstitutionnelle devrait être mise en œuvre;
- demandé quelle était l'utilité de mobiliser des fonds auprès du secteur privé pour financer les projets mis en œuvre dans des contextes de fragilité, étant donné que la stratégie du FIDA relative au secteur privé n'avait pas encore été approuvée;
- insisté sur la nécessité de veiller à obtenir l'autorisation et l'adhésion des gouvernements chaque fois que des fonds provenant du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) et d'autres ressources financières pour la mise en œuvre des projets transitaient par un tiers. La direction a accepté cette proposition. Le passage en question dans le document serait révisé en conséquence. Les membres ont en outre souligné qu'il était important d'utiliser les fonds du SAFP dans le cadre des activités menées dans des contextes de fragilité, en plus du financement provenant d'autres instruments comme l'assistance technique remboursable;
- engagé le FIDA à veiller à ce que ses activités dans des contextes de fragilité respectent les limites de son mandat de base;
- noté que les activités devraient être fondées sur des évaluations de la fragilité;
- demandé en quoi ce programme spécial permettrait d'améliorer le ciblage des bénéficiaires, notamment à la lumière du Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA et des conclusions du MOPAN concernant les lacunes des stratégies du FIDA en matière de ciblage.

44. Le Conseil a noté qu'un poste de coordonnateur chargé des questions de fragilité serait créé pour que tous les projets tiennent compte de ces questions. La direction

a expliqué que le coordonnateur aurait pour rôle de garantir un ciblage approprié tout en travaillant avec les divisions concernées.

**d) Propositions relatives à la rationalisation de l'approbation des programmes et projets financés par le FIDA**

**Résultats des délibérations:**

- Le Conseil a examiné les propositions relatives à la rationalisation de l'approbation des projets et programmes et a approuvé celles qui suivent:
  - Le relèvement du seuil de financement de la procédure de défaut d'opposition de 25 millions d'USD à 40 millions d'USD (inclus) – à l'exclusion des projets et programmes classés dans la "catégorie 1" (opérations à haut risque), qui seraient présentés en session.
  - La réduction du délai d'approbation des propositions de procédure de défaut d'opposition à 21 jours civils. L'article 24 du Règlement intérieur du Conseil d'administration serait modifié en conséquence.
  - La délégation de pouvoirs au Président pour approuver:
    - a) un financement additionnel destiné à combler les déficits de financement recensés déjà approuvés par le Conseil d'administration dans les projets et programmes et d'une valeur inférieure ou égale à 50% du financement original du FIDA approuvé par le Conseil. Lorsque le projet original a fait l'objet d'une abstention/objection au moment de l'approbation, la délégation de pouvoirs ne serait pas accordée;
    - b) les propositions relatives à de nouveaux projets d'une valeur n'excédant pas 5 millions d'USD;
    - c) les financements additionnels destinés à la reproduction à plus grande échelle, d'une valeur n'excédant pas 5 millions d'USD.
  - Dans le cas des projets soumis à l'approbation du Président, tout membre du Conseil d'administration pourrait s'abstenir ou s'y opposer, ou demander qu'il soit soumis au Conseil pour approbation.
  - Dans le cas où le financement additionnel concernerait un projet ayant fait l'objet d'une objection/abstention lors de sa présentation initiale pour approbation, la proposition ne serait pas incluse dans la modalité relative à la délégation de pouvoirs.

45. Le Conseil a remercié la direction d'avoir dialogué avec les membres dans le cadre des consultations informelles qui avaient abouti à la présente proposition. Cette proposition, bien équilibrée, contribuerait à accroître l'efficacité tout en permettant au Conseil d'administration d'assurer le suivi.
46. Il a été rappelé au Conseil que tout membre pouvait demander qu'un projet proposé pour la procédure de défaut d'opposition soit examiné pour approbation en session.
47. Les membres ont salué le fait que les pratiques étaient conformes à celles d'autres IFI et ont exprimé l'espoir que la proposition approuvée aiderait à résoudre le problème posé par la concentration des propositions relatives à la procédure de défaut d'opposition lors des sessions du Conseil ou au cours de la dernière année d'un cycle de reconstitution des ressources.
48. Un des membres a souhaité que soient renforcées les procédures internes d'assurance qualité pour faire en sorte que la conception des projets soit rigoureuse et conforme aux politiques et aux stratégies approuvées par le Conseil.
49. Le représentant des États-Unis a suggéré que la délégation de pouvoirs pour un financement additionnel ne soit pas accordée lorsqu'un membre s'abstenait de se

prononcer sur un projet. Il a également demandé que, dans le cas où un membre du Conseil aurait besoin de discuter d'un projet à l'étude au titre de la délégation de pouvoirs et ne parviendrait pas à une solution bilatérale avec la direction, ce membre puisse demander que le projet soit présenté au Conseil pour approbation. La direction a répondu que ces suggestions seraient prises en compte dans un document révisé.

**e) Propositions de projet/programme soumises à l'attention du Conseil d'administration**

**Résultat des délibérations:**

- Le Conseil a approuvé deux propositions de projet. Une synthèse des propositions et des débats du Conseil d'administration a été mise en ligne sous la cote EB 2019/126/INF.11.

**i) Asie et Pacifique**

**Bangladesh: Mémoire du Président: Projet de développement et de colonisation des chars – Phase IV**

50. Le Conseil d'administration a examiné la proposition de financement supplémentaire pour le Projet de développement et de colonisation des chars – Phase IV en République populaire du Bangladesh, tel qu'il figurait dans le document EB 2019/126/R.21, ainsi que l'accord de financement correspondant, et a approuvé le financement supplémentaire proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République populaire du Bangladesh un prêt à des conditions particulièrement favorables (67%) et à des conditions mixtes (33%) d'un montant équivalant à vingt millions six cent mille dollars des États-Unis (20 600 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions figurant dans le présent rapport.

**ii) Afrique orientale et australe**

**Rwanda: Projet d'irrigation et de gestion intégrée des bassins versants de Kayonza – Phase I**

51. Le Conseil d'administration a examiné la proposition de prêt à la République du Rwanda pour le Projet d'irrigation et de gestion intégrée des bassins versants du district de Kayonza – Phase I, tel qu'il figurait dans le document EB 2019/126/R.22, ainsi que son additif et l'accord de financement, et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Rwanda un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à douze millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (12 850 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

**Point 7 de l'ordre du jour – Questions financières**

**a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent cinquante-deuxième réunion**

**Résultat des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a pris note du rapport verbal du président du Comité d'audit sur la cent cinquante-deuxième réunion et a examiné le Rapport du président du Comité figurant dans le document EB 2019/126/R.23.

52. Le président a informé le Conseil des débats qui avaient eu lieu lors de la réunion et a rappelé aux membres qu'ils pouvaient consulter les rapports d'audit interne, conformément à la procédure convenue dans le cadre de l'adoption du Plan d'action pour la transparence. Les membres du Conseil ont noté qu'une séance à huis clos avait eu lieu pendant la réunion pour examiner deux rapports d'audit interne, comme indiqué ci-après.
53. Le Conseil d'administration a noté en outre que, conformément à la demande du Comité d'audit, le Rapport annuel sur les activités du Bureau de l'audit et de la surveillance (AUO) et le plan de travail annuel pour 2019 étaient désormais plus longs et plus détaillés. Compte tenu de la pertinence et de la longueur de ce document, le Comité d'audit avait demandé que, si cela était jugé nécessaire, AUO communique par écrit ou au cours d'une séance de travail des informations actualisées supplémentaires sur certains sujets particuliers.
54. Le Président a également informé le Conseil des débats tenus en séance à huis clos et a souligné que les procédures d'audit au siège et dans les bureaux de pays du FIDA devaient être encore renforcées si le Fonds souhaitait étendre ses activités. Répondant à une question sur la séance à huis clos, le président a informé le Conseil que les cas de fraude en matière d'achats, s'ils n'avaient pas eu d'incidences financières pour le FIDA jusqu'à présent, risquaient néanmoins de compromettre sa réputation.
55. Le Directeur d'AUO a confirmé que la fraude et la corruption dans le domaine des achats continuaient de constituer un risque et que les allégations de fraude avaient sensiblement augmenté en 2018. En outre, le nombre d'affaires portées devant la Commission des sanctions du FIDA avait atteint un niveau sans précédent et celui des sociétés qui avaient été inscrites sur une liste noire ou exclues n'avait jamais été aussi élevé. Il en ressortait que les mécanismes de contrôle et de communication de l'information fonctionnaient correctement mais devaient toutefois être encore renforcés. La mise en œuvre de la nouvelle politique de lutte contre la corruption approuvée par le Conseil en décembre 2018 permettrait de renforcer les capacités du FIDA en la matière.
56. S'agissant du processus de sélection des dons, le Directeur d'AUO a confirmé qu'aucun cas de fraude n'avait été constaté tout en soulignant que la procédure présentait certaines lacunes. La direction s'était toutefois efforcée d'y remédier dans le cadre de la nouvelle procédure révisée. Le processus de sélection devrait ainsi être plus transparent à l'avenir. Comme l'avait demandé le Comité d'audit, AUO effectuerait une vérification de suivi et rendrait compte des résultats au Comité dans un délai d'environ un an.
57. Un membre a demandé que les conclusions du Comité d'audit sur chaque point examiné, qui rendraient compte de ses orientations et directives, soient incluses dans le rapport écrit du président. Ce dernier a mis en avant la fonction consultative du Comité et a rappelé que les documents indiqués comme ayant été examinés dans le rapport écrit étaient considérés comme approuvés par le Comité. Aucune autre question ne devait être portée à l'attention du Conseil. Le président envisagerait d'inclure une recommandation spécifique sous chaque point du rapport dans la mesure du possible et a réaffirmé sa volonté de communiquer aux membres qui en feraient la demande des précisions sur les documents financiers.

## b) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2018

### Résultat des délibérations:

- En application du paragraphe 6 de l'article XII du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2018 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y relatif, assortis de l'attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, et est convenu de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation à sa quarante-troisième session, en février 2020. En application de l'article XIII du Règlement et compte tenu de la situation financière et des résultats en fin d'exercice 2018, il n'est pas recommandé d'effectuer un transfert à la Réserve générale.

58. Le Conseil a accueilli avec satisfaction les états financiers consolidés du FIDA et du rapport du Commissaire aux comptes approuvé par le Comité d'audit.
59. En réponse à une question sur la distinction entre prêts improductifs et prêts sous-productifs, la direction a précisé que les premiers étaient des prêts en souffrance depuis longtemps, le plus souvent du fait de situations politiques très difficiles, et que seuls quelques pays entraient dans cette catégorie. Les prêts sous-productifs pouvaient être significativement défaillants et faisaient l'objet d'un suivi étroit. Un soutien était en outre apporté pour faire en sorte que ces prêts n'entrent pas dans la catégorie des prêts improductifs.

## c) Évaluation de la notation du crédit

### Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note des informations présentées dans le document EB 2019/126/R.25.
- Les membres ont pris connaissance du document d'information avec satisfaction et ont déclaré soutenir le processus proposé.

60. La direction a précisé que l'évaluation de la notation du crédit était différente de la procédure officielle de notation de crédit, qui devait être approuvée explicitement par le Conseil.
61. Des membres ont demandé si l'évaluation exercerait une pression supplémentaire sur l'organisation et perturberait l'importante restructuration de l'architecture financière du FIDA. La direction a expliqué que, malgré la lourde charge de travail, les effets avaient jusqu'à présent été positifs car l'évaluation donnait lieu à un examen de la qualité des données, des systèmes et des infrastructures du FIDA.
62. Répondant à la question de savoir si la notation du crédit serait évaluée lors des consultations de FIDA12, la direction a répondu que cela dépendrait d'un certain nombre de décisions collectives concernant le CSD, les emprunts sur le marché ou les emprunts souverains et la stratégie institutionnelle des cinq à dix prochaines années. Par conséquent, afin de ne pas compromettre les futurs accords du Conseil et de la direction, le calendrier indicatif se limitait à décembre 2020.
63. La direction a souligné combien il importait que les membres soutiennent expressément la recherche d'une solution durable à long terme pour le mécanisme du CSD et l'établissement d'une vision claire pour faire de l'évaluation de la notation du crédit un atout pour le FIDA. Les membres ont jugé que cet exercice était utile non seulement pour évaluer la notation du crédit, mais aussi pour faire le point sur la situation de l'organisation. Les membres sont convenus que l'obtention d'une note de crédit ne se traduirait pas nécessairement par des emprunts sur le



marché, mais qu'elle serait néanmoins utile en matière d'emprunts souverains et aiderait le FIDA à renforcer ses moyens financiers.

64. Le Conseil a encouragé le FIDA à se mettre en rapport avec les autres IFI qui avaient mené à bien ce processus. La direction a confirmé qu'elle travaillait déjà avec l'Association internationale de développement et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement en vue de bénéficier d'une aide dans le cadre de leur Programme de services de conseil et de gestion des réserves.

**d) Admissibilité au Cadre pour la soutenabilité de la dette pour le cycle de FIDA11**

**Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a approuvé la proposition figurant au paragraphe 11 du document EB 2019/126/R.26:
  - Les pays admis à recevoir 100% de leur allocation aux conditions régissant les dons CSD se verraient offrir des conditions de don pour 80% de leur allocation et des prêts à des conditions particulièrement favorables pour 20%, cette fraction étant optionnelle.
  - Les pays admis à recevoir 50% de leur allocation sous forme de dons CSD se verraient offrir des conditions de don à hauteur de 27% de leur allocation et les 73% restants à des conditions de prêt particulièrement favorables; 46% de l'allocation initiale serait proposée à des conditions de prêt particulièrement favorables, mais cette fraction serait optionnelle.

65. Reconnaissant qu'il importait de traiter la question du financement du CSD pour assurer la viabilité financière à long terme du FIDA, les pays de la Liste A, dans une déclaration conjointe, ont remercié la direction d'avoir collaboré constamment avec le Conseil sur la question de l'architecture financière du Fonds et de lui avoir communiqué des informations relatives au CSD.
66. Les pays de la Liste A ont regretté que cette question ait été soulevée tardivement, mais ont indiqué qu'ils étaient prêts, au vu des informations fournies, à accepter la proposition de la direction de modifier le pourcentage des ressources proposées sous forme de dons CSD aux pays admissibles dans le cadre de FIDA11 comme indiqué dans le document. Toutefois, cette question devrait être réexaminée avant FIDA12.
67. Les pays de la Liste A ont demandé que le Conseil soit régulièrement informé de l'état d'avancement de la mise en œuvre, notamment de toute réaffectation qui resterait inférieure au plafond de 10% conformément au SAFF. Répondant à une question, la direction a précisé que toutes les annulations (environ 16% dans le passé) étaient intégrées dans la réserve de ressources et comptabilisées en tant que remboursements au FIDA. La Politique d'annulation ayant été approuvée par le Conseil en décembre 2018, les gouvernements auraient désormais la possibilité d'utiliser les ressources de façon plus souple. On prévoyait ainsi une diminution du taux global d'annulation.
68. Dans une déclaration commune, les pays de la Liste B ont remercié la direction et ont réaffirmé leur indéfectible soutien au FIDA et leur ferme volonté d'aider les plus pauvres d'entre les pauvres. Ils ont également suggéré qu'il soit demandé au Groupe de travail sur le SAFF d'examiner plus avant la question du CSD.
69. Les pays de la Liste C ont approuvé la proposition, tout en encourageant la direction à collaborer également avec les États membres ne faisant pas partie du Conseil d'administration.
70. Le représentant du Danemark s'est abstenu d'approuver la proposition.

**e) Mécanisme financièrement durable relatif au Cadre pour la soutenabilité de la dette**

**Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a examiné le Cadre pour la soutenabilité de la dette du FIDA et la proposition pour l'avenir figurant dans le document EB 2019/126/R.27/Rev.1.
- La direction a accepté de présenter différents scénarios pour discussion lors des Journées de réflexion du Conseil d'administration et d'organiser un séminaire informel sur ce sujet avant la réunion du Conseil en septembre.

71. Dans l'ensemble, le mécanisme proposé a été bien accueilli par les membres, qui sont convenus avec la direction de l'urgence de régler la question étant donné que le CSD en place n'était pas viable. De nombreux membres ont soutenu l'idée d'un mécanisme à annonce unique et ont souligné qu'il fallait que celui-ci soit suffisamment souple. Les membres ont demandé à la direction de présenter les scénarios possibles pour les trois prochains cycles de reconstitution des ressources.
72. Dans une déclaration conjointe, les pays de la Liste A ont renouvelé leur intention de rechercher, avant FIDA12, des modalités de financement du CSD qui offriraient prévisibilité et souplesse, tout en apportant des contributions de base et en finançant les activités entreprises précédemment au titre du CSD. Ils ont souligné la nécessité d'agir de manière cohérente par rapport aux autres IFI et ont invité la direction à se conformer à l'examen du Fonds monétaire international et à bien tenir compte des discussions en cours sur le CSD dans le cadre de la reconstitution des ressources du FIDA. La direction a en outre été priée de présenter un document reprenant ces points et comprenant une analyse plus approfondie des critères d'admissibilité, l'objectif étant que le CSD permette de venir en aide aux pays les plus pauvres et les plus endettés. Il a également été demandé que soient communiquées de plus amples informations sur l'incidence de la compensation ex ante pour les projets à financer au titre du CSD sur les droits de vote de chaque État membre.
73. Tout en reconnaissant l'importance du CSD, les membres sont convenus que celui-ci ne devait pas être utilisé aux dépens du FIDA et ne devait pas être examiné séparément, mais plutôt dans le cadre des débats portant sur l'architecture financière du FIDA. Les membres ont également souligné la nécessité d'éviter les doubles emplois et de tenir compte des propositions contenues dans le document FIDA 2.0 devant être examiné au cours des Journées de réflexion du Conseil.
74. Dans une déclaration commune, les pays de la Liste B ont suggéré que le FIDA se concentre sur l'octroi de dons complets aux pays à haut risque et s'abstienne de combiner prêts et dons en pourcentage afin que ces pays puissent gérer leur dette avec la plus grande marge de manœuvre possible et renforcer le potentiel de développement économique du monde rural.
75. Les pays de la Liste B ont également souligné qu'il fallait prendre l'engagement de répartir les charges en tenant compte de la capacité économique et des revenus de chaque État membre. Ils étaient en faveur de la déclaration relative à la compensation au titre du CSD et au financement supplémentaire dans le cadre du même mécanisme d'annonce, tout en suggérant de ne pas leur accorder le même poids dans la mesure où tous les États membres devaient augmenter sensiblement leurs contributions de base – et non les compensations CSD – pour permettre au FIDA de mettre en œuvre un programme de prêts et dons de qualité.
76. Rappelant l'évaluation au niveau de l'institution de la reconstitution des ressources du FIDA (2014) dans laquelle il avait été recommandé d'inclure les financements et dons au titre du CSD dans un fonds spécial qui ne serait pas consolidé dans le bilan

du FIDA, un membre a souhaité savoir s'il avait été tenu compte de cette recommandation dans le nouveau mécanisme et a demandé que soit réalisée une analyse critique de cette mesure. La direction a répondu qu'elle se pencherait sur la question.

77. Dans une déclaration commune, les pays de la Liste C2 ont noté que le mécanisme proposé garantirait une plus grande prévisibilité et ont approuvé ses principes fondamentaux. Ils ont en outre souligné qu'il était important de répondre aux préoccupations des pays emprunteurs.
78. Sur la question du calendrier, la direction a déclaré qu'il fallait convenir de la voie à suivre avant la fin de 2019, car cela permettrait d'améliorer la note de crédit et contribuerait au bon déroulement de la Consultation sur FIDA12.

**f) Propositions d'accord de prêt de partenaire consenti à des conditions favorables**

**Résultat des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a approuvé les propositions de prêt de partenaire consenti à des conditions favorables de la Finlande, de l'Inde et de la France, telles que figurant dans les documents EB 2019/126/R.28, EB 2019/126/R.29 et EB 2019/126/R.49, respectivement.

79. Les membres du Conseil ont accueilli favorablement les propositions et encouragé la direction à continuer de rechercher des prêts à des conditions similaires.

**g) Besoins de financement au titre du quarantième tirage sur les contributions des États membres en 2019**

**Résultat des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a examiné les besoins de financement au titre du quarantième tirage sur les contributions des États membres, qui serait effectué en 2019, et conformément à la section 5 c) de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA et à l'article V du Règlement financier du FIDA, a approuvé le premier tirage des contributions à FIDA11 en mai 2019 ou comme stipulé dans les accords individuels conclus avec des États membres, afin de couvrir les décaissements au titre des prêts et des dons de l'année 2019. Au cas où les besoins de décaissement en 2019 excéderaient le montant de ce tirage, l'écart serait couvert par le recours aux avoirs liquides du Fonds. Le Conseil d'administration a autorisé le Président à agir en conséquence.

**h) Rapport sur l'état des contributions à la Onzième reconstitution des ressources du FIDA**

**Résultat des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a pris note des informations actualisées présentées dans le document EB 2019/126/R.31.

80. Interrogée sur les chiffres, la direction a donné des éclaircissements sur les ajustements qui pourraient être nécessaires s'il semblait impossible de réaliser la cible de 1,2 milliard d'USD de FIDA11 (par exemple en contractant 500 millions d'USD d'emprunt pour éviter une répercussion sur le programme de prêts et dons). La direction demeurait toutefois convaincue que l'objectif serait réalisé et a encouragé les membres à y contribuer.

## Point 8 de l'ordre du jour – Questions relatives à la gouvernance

### a) Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA: Procédure de sélection d'un/e président/e

#### Résultat des délibérations:

- Le Conseil a approuvé la procédure de sélection du président externe de la Consultation sur FIDA12, comme indiquée dans le document EB 2019/126/R.32. La direction a noté que les candidats devraient être désignés par les États membres ou par la direction.

### b) Proposition concernant le lieu de la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA et de la première session de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA

#### Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a décidé que la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs, prévue les 11 et 12 février 2020, se tiendrait à Rome. Le Conseil d'administration examinerait, à une date ultérieure, la possibilité de tenir des sessions du Conseil des gouverneurs en dehors de Rome.
- Cette décision serait communiquée au Conseil des gouverneurs.

81. Le Conseil d'administration a pris note de la proposition faite par le Gouvernement indien à la quarante-deuxième session du Conseil des gouverneurs en février 2019 de tenir la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs et la première session de la Consultation sur FIDA12 à New Delhi. En adoptant la résolution 210/XLII, le Conseil des gouverneurs avait délégué au Conseil d'administration le pouvoir de se prononcer sur la proposition, à condition que cette décision et son application soient conformes à l'article 4 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs. L'article 4 relatif au lieu des sessions disposait que "Les sessions du Conseil des gouverneurs se tiennent au siège du Fonds. Le Conseil des gouverneurs peut décider de tenir une session ailleurs, à condition que cela n'entraîne pour le Fonds aucun frais supplémentaire".
82. Le Conseil d'administration a rappelé que 2020 était l'année de la Consultation sur FIDA12 et a souligné qu'il importait donc d'assurer un très haut niveau de participation des États membres à la Consultation, notamment à la première réunion qui suivrait immédiatement la session du Conseil des gouverneurs.
83. Le Conseil d'administration a noté avec satisfaction que le Gouvernement indien acceptait d'envisager d'accueillir une prochaine session du Conseil des gouverneurs, autre que celle de 2020.
84. Il a donc été décidé de tenir la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs à Rome et d'examiner ultérieurement la possibilité de tenir une session hors de Rome.

### c) Dates de la visite de pays prévue pour le Conseil d'administration du FIDA en 2020

#### Résultat des délibérations:

- Le Conseil a approuvé les dates de la visite en Égypte du 22 au 26 novembre 2020.

## Point 9 de l'ordre du jour – Procédure de recours du FIDA: Évaluation et recommandations

### Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité la décision de soustraire le FIDA à la compétence du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail et de reconnaître la compétence du Tribunal d'appel des Nations Unies. Les débats concernant la question ont eu lieu à huis clos, à la demande des membres du Conseil d'administration, qui voulaient des délibérations franches et approfondies.
- La décision présentée en détail dans le document EB 2019/126/C.R.P.1/Rev.2 et le document connexe (EB 2019/126/R.35), ainsi que la note d'information communiquée par l'Association du personnel du FIDA seraient rendus publics, et le FIDA mettrait en œuvre une campagne de communication à l'intention du personnel et ferait en sorte que les avantages découlant de ce changement soient clairs.

## Point 10 de l'ordre du jour – Rapports de situation

### a) Rapport annuel sur la mise en œuvre du Plan d'action pour la transparence

#### Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note du rapport de situation relatif à la mise en œuvre du Plan d'action pour la transparence figurant dans le document EB 2019/126/R.36.
- La direction élaborait le dispositif permettant aux bénéficiaires de faire connaître leurs observations en vue de sa présentation au Conseil à sa cent vingt-septième session en septembre.

85. Les membres ont salué les progrès notables accomplis par la direction dans la mise en œuvre du Plan d'action, tout en soulignant qu'il fallait veiller à ce que le niveau de transparence n'expose pas l'institution à des risques et en demandant à être régulièrement informés des avancées obtenues.
86. En réponse aux questions portant sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Plan d'action et sur les mesures prises pour aider les gouvernements à améliorer la transparence, la direction a noté que les tableaux de bord contenant des informations sur les projets et les évolutions financières étaient désormais accessibles à tous et que le dispositif permettant aux bénéficiaires de faire connaître leurs observations était en cours d'élaboration.

**b) Rapport issu de la consultation du Conseil d'administration sur les rapports de situation**

**Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a pris note des rapports oraux présentés par la direction en ce qui concernait les résultats de la consultation sur les rapports d'activité tenue le 16 avril 2019, qui avaient été précédemment communiqués aux membres du Conseil y ayant participé:
  - i) Coopération du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale
  - ii) Informations actualisées sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement
  - iii) Mise à jour de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles
  - iv) Informations actualisées sur l'initiative en matière de changement, de production de résultats et d'innovation, et sur la décentralisation au FIDA
- Les membres du Conseil se sont félicités de l'organisation de la consultation.
- Comme convenu avec les Coordonateurs, le rapport oral sur la consultation serait reproduit dans le présent procès-verbal du Conseil (en annexe II). Un résumé des autres observations relatives aux rapports

**i) Coopération du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale**

87. Le Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et d'autres membres du Conseil ont remercié le FIDA de son appui aux activités du secrétariat du CSA.
88. Les membres ont salué le rôle que jouait le CSA en tant que plateforme multipartite de promotion de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le CSA agissait de manière utile et productive, et ses produits et recommandations devaient être utilisés de manière plus systématique, non seulement dans le cadre de l'élaboration des COSOP, mais aussi dans celui de la concertation sur les politiques nationales. Un membre s'est dit défavorable à un renforcement de la collaboration avec le CSA dans sa forme actuelle, estimant que les ressources des OSR devraient être réaffectées à la mise en œuvre des responsabilités qui leur incombaient au titre de leur mandat. Ce membre a en particulier fait observer que de nombreux États membres ne participaient pas aux travaux intersessions du CSA et a mis en doute l'utilité de ces activités. Il a encouragé le secrétariat du CSA à réduire considérablement le nombre de réunions intersessions et à s'efforcer d'élargir et de renforcer la participation des parties prenantes.
89. Sur la question de la valeur ajoutée du CSA et des priorités de la direction s'agissant de ses activités prévues pour le reste de l'année, la direction a mis en lumière plusieurs axes de travail avec le CSA. Le FIDA sélectionnait les groupes de travail et les équipes spéciales qui étaient directement liés à l'exécution de son mandat, comme le Groupe de travail sur la nutrition et les systèmes alimentaires et l'équipe technique chargée des objectifs de développement durable (ODD).
90. Une des priorités en 2019 serait de réfléchir à la manière dont le FIDA pourrait mieux intégrer le CSA et systématiser sa participation à la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et favoriser les synergies entre les travaux

du CSA, la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et la déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans.

91. En réponse à une question concernant les COSOP, la direction a informé le Conseil que les trois OSR s'étaient entendus sur l'élaboration de trois stratégies de pays communes en 2019. Le nom de ces pays seraient communiqués au Conseil après la prochaine réunion du Groupe consultatif de haut niveau des OSR.

**ii) Informations actualisées sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement**

92. Les membres ont demandé à la direction de donner des exemples de mise en œuvre de la réforme dans les pays aux fins de la prochaine mise à jour, notamment en ce qui concernait la mise en conformité des COSOP avec le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

**iii) Mise à jour de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles**

93. Les membres ont accueilli avec satisfaction cette mise à jour et ont salué les mesures prises par le FIDA pour mettre pleinement en œuvre sa politique de tolérance zéro dans toutes ses activités et opérations. Le Conseil d'administration a été informé des mesures que le Fonds prévoyait de prendre pour renforcer ses activités de prévention, notamment en envisageant de participer au projet de base de données à l'échelle du système des Nations Unies qui avait pour objet la conservation des dossiers des personnes reconnues coupables d'inconduite sexuelle. Le Conseil a également été informé du démarrage en juin d'une campagne interne du FIDA visant à lutter contre le harcèlement sexuel, l'exploitation et les atteintes sexuelles, qui serait lancée au siège, dans les bureaux de pays et les pôles régionaux.

## **Point 11 de l'ordre du jour – Questions diverses**

### **a) Intégration de l'enjeu nutritionnel au FIDA**

94. Une membre a souligné que ce point ainsi que le point 11 b) avaient été présentés en tant que notes alors qu'ils se rapportaient à des questions fondamentales devant être examinées au titre de FIDA11 et que le Conseil devait s'en saisir. Elle a préconisé que les documents présentés au Conseil pour information figurent uniquement sur une page séparée, de manière à les distinguer des questions d'importance stratégique pour le Conseil.
95. Le plan visant à intégrer la question de la nutrition dans toutes les activités menées au niveau mondial a été jugé ambitieux. Il a été souligné qu'il fallait collaborer avec d'autres institutions ayant un mandat précis dans le domaine de la nutrition.
96. Les membres ont noté que le FIDA pourrait s'appuyer sur les enseignements tirés de l'expérience et utiliser des indicateurs plus concrets et reconnus mondialement plutôt que de donner des indications générales sur les mesures prises pour améliorer la nutrition ou le pourcentage des projets qui tenaient compte de cette question.
97. Répondant à l'observation selon laquelle le cadre n'établissait pas de liens entre les questions relatives au climat, à l'environnement, à la nutrition et à la jeunesse, la direction a préconisé de tenir des consultations avec les membres pour examiner le cadre d'intégration et les liens qui existaient entre ces questions avant d'organiser un séminaire informel pour en débattre.
98. En ce qui concernait le financement du personnel, la direction a précisé que, par le passé, les postes étaient couverts par des fonds supplémentaires, mais que du personnel permanent était désormais recruté à ces postes au sein de la Division environnement, climat, genre et inclusion sociale.

**b) Intégration au FIDA d'approches porteuses de transformation de la problématique du genre: Plan d'action pour 2019-2025**

99. Les membres ont accueilli avec satisfaction le Plan d'action du FIDA sur la question du genre, ainsi que les directives relatives à l'intégration de la question du genre dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre des projets. Ils ont suggéré d'élaborer, à partir de ces directives, une approche porteuse de transformation de la problématique du genre et d'étendre en outre ces directives aux domaines de la jeunesse, de la nutrition et des changements climatiques en tenant compte de la question du genre.
100. Un membre a salué la ferme résolution du FIDA de promouvoir l'égalité des sexes, mais a demandé pourquoi les conclusions de l'évaluation indiquaient que les résultats et l'impact des mesures prises en la matière étaient peu étayés, et quelles mesures devaient être prises pour résoudre ce problème.
101. La direction a expliqué qu'un nouveau don permettrait de financer une étude qui serait réalisée par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires pour évaluer l'impact attendu de l'approche porteuse de transformation de la problématique du genre dans le cadre de six projets d'ici à 2021. Des informations actualisées sur cette étude seraient présentées au Conseil.
102. Le Conseil a souhaité savoir si le FIDA disposait des ressources nécessaires pour mettre en œuvre cet ambitieux plan d'action. La direction a expliqué que pour qu'un plus grand nombre de personnels puissent s'occuper des questions d'égalité des sexes, l'équipe chargée de ces questions s'appelait désormais "groupe de l'inclusion sociale", ce qui permettait d'élargir la portée de l'action menée.

**Clôture de la session**

103. La déclaration de clôture du Président a été mise en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres sous la cote EB 2019/126/INF.10.



## **Procès-verbal des conclusions de la consultation du 29 mars 2019 sur les programmes d'options stratégiques pour le pays et sur les évaluations de la stratégie et du programme de pays connexes**

### **Rapport du Vice-Président adjoint, Département de la gestion des programmes**

1. La consultation sur les programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) qui s'est tenue le 29 mars était une première pour le FIDA. L'objectif était, d'une part, d'alléger le programme de la session du Conseil d'administration pour permettre aux représentants de consacrer davantage de temps aux questions stratégiques de haut niveau et, d'autre part, de permettre au FIDA et au Conseil d'avoir des échanges plus riches et plus approfondis que ne le permettent les sessions du Conseil s'agissant des COSOP. Cette consultation a permis de mener une discussion détaillée de cinq heures, ce qui n'aurait pas été possible lors d'une session officielle du Conseil.
2. Les commentaires des membres quant à l'utilité et à l'intérêt de cet exercice ont été reçus favorablement par la direction du FIDA, qui serait tout à fait disposée à en faire une pratique régulière. De nombreux membres ont déjà fait part de leurs commentaires concernant les améliorations à apporter au processus, et la direction s'appuiera sur ces suggestions pour y parvenir. Comme mentionné durant la consultation, la tenue de ces discussions n'exclut pas la possibilité d'examiner tout COSOP lors de sessions du Conseil. Toutefois, l'objectif est que cela ne soit pas nécessaire, sauf si des représentants considèrent que certaines questions n'ont pas été traitées de manière adéquate.
3. La consultation a porté sur les COSOP relatifs aux pays suivants: Burkina Faso, Djibouti, Rwanda, Sénégal, Gambie, Tunisie et Zambie. Les COSOP relatifs à la Tunisie, au Burkina Faso et à la Gambie étaient assortis d'une évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) réalisée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE).
4. Pour les quatre COSOP non assortis d'évaluations, la discussion a été introduite par un bref exposé de présentation du directeur régional. Les discussions relatives aux trois autres COSOP se sont ouvertes par des commentaires du Directeur d'IOE et par la présentation d'un document PowerPoint par la division régionale. Cela a permis non seulement de souligner les principales caractéristiques des COSOP, mais également de démontrer dans quelle mesure les COSOP s'étaient appuyés sur les ESPP.
5. La participation à la consultation a été importante: en effet, 15 membres du Conseil d'administration et quatre autres participants étaient présents. Parmi ces participants se trouvaient des représentants des gouvernements de quatre pays pour lesquels des COSOP ont été présentés. Chacun d'entre eux a été invité à donner son point de vue à l'issue de la discussion portant sur le COSOP concernant son pays.
6. Les réactions ont été globalement positives pour l'ensemble des COSOP, et des points spécifiques ont été débattus pour un certain nombre d'entre eux. Les membres se sont félicités du processus consultatif présidant à la conception des COSOP et ont réaffirmé qu'ils souscrivaient aux engagements pris au titre de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources (FIDA11). Les membres ont également noté que dans les COSOP précédés d'une ESPP, on s'était efforcé d'appliquer les recommandations émises par celle-ci. Les questions les plus fréquemment soulevées ayant trait aux COSOP sont évoquées ci-dessous:

- i) **Ciblage, ciblage géographique et ciblage des groupes.** Les membres du Conseil d'administration ont voulu s'assurer que le FIDA axait bien son action sur les zones des pays où les niveaux de pauvreté rurale étaient les plus élevés, tout en veillant à ce que ses programmes de pays ne soient pas excessivement dispersés. À cet égard, les membres du Conseil ont noté qu'un séminaire informel sur le ciblage serait organisé à la fin du mois de mai et que les nouvelles directives en matière de ciblage lui seraient présentées en septembre.
- ii) Ils ont constaté que les COSOP tenaient compte d'une des principales préoccupations d'IOE en ciblant les groupes pauvres et vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes. Les membres du Conseil se sont félicités de l'accent mis sur les poches de pauvreté dans certains contextes et de l'approche adoptée en Tunisie visant à cartographier la pauvreté. Ils ont proposé que les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) intègrent davantage les questions d'inclusion sociale. Ils ont aussi souligné qu'il était important d'utiliser des méthodes visant à rendre les filières plus inclusives.
- iii) Les représentants ont salué l'attention portée à la question du genre, mais ils ont aussi estimé que les COSOP devaient contenir plus d'objectifs en lien avec l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, mieux renforcer les capacités en matière d'égalité des sexes et s'appuyer davantage sur les indicateurs relatifs au genre.
- iv) L'analyse des projections en matière de changements climatiques a été saluée, mais il a été suggéré qu'une analyse plus précise des variations climatiques d'une année sur l'autre soit réalisée.
- v) Les représentants ont aussi salué l'attention accordée à la participation des citoyens. Ils ont appelé de leurs vœux la mise en place d'une approche institutionnelle dans ce domaine. À cela la Direction a répondu qu'un cadre permettant des retours d'information de la part des parties prenantes serait présenté au Conseil d'administration en septembre 2019.
- vi) S'agissant de la question connexe de la transparence, les représentants se sont félicités des mesures déjà prises mais ont remarqué qu'il y avait encore des progrès à faire dans ce domaine.
- vii) **Surendettement.** Les membres ont souligné l'importance des scénarios de transition inclus dans les COSOP, qui permettaient d'analyser les scénarios d'endettement possibles et leurs conséquences pour le programme de pays et les projets d'investissement futurs.
- viii) L'importance de l'évaluation et de la gestion des risques a été soulignée dans plusieurs domaines, à savoir les changements climatiques et l'environnement, ainsi que la gestion financière et la passation des marchés au niveau des projets, notamment en ce qui concernait les dépenses non admissibles.
- ix) Il a été souligné qu'il importait d'assurer la liaison entre les COSOP et les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Les membres ont noté que les COSOP se référaient bien aux PNUAD et plusieurs représentants ont parlé de renforcer les partenariats avec d'autres institutions des Nations Unies.
- x) Les représentants ont souligné qu'il était important que le FIDA participe à l'élaboration des politiques. Dans le cas particulier du Burkina Faso, ils ont exhorté le FIDA à jouer un rôle actif pour résoudre le problème d'accès à la terre et de sécurité foncière qui touchait les petits exploitants agricoles. Cette démarche supposerait de collaborer avec d'autres partenaires de développement, et pourrait être facilitée en se référant aux Directives volontaires du Comité de la sécurité alimentaire mondiale pour une

gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Il a été convenu que le FIDA préparerait un additif au COSOP afin d'expliquer son approche à cet égard.

- xi) D'autres questions ont été soulevées, notamment la nutrition, les pertes après récolte, la finance et l'assurance rurales inclusives, les infrastructures, les énergies renouvelables et les partenariats, en particulier ceux avec les organismes ayant leur siège à Rome et d'autres organismes des Nations Unies.

### **Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA**

7. IOE a accueilli avec satisfaction la consultation sur les COSOP et la possibilité d'examiner plus en détail – et de manière informelle – la mesure dans laquelle les recommandations issues des ESPP avaient éclairé l'élaboration des nouveaux COSOP présentés au Conseil d'administration. IOE a aussi souhaité attirer l'attention des représentants sur le risque d'affaiblissement du rôle de supervision assuré par le Conseil d'administration dans l'éventualité où les nouvelles stratégies de pays seraient examinées uniquement à l'occasion de la consultation, ces stratégies étant susceptibles d'intéresser les membres du Conseil.
8. IOE a estimé que le procès-verbal du Vice-Président adjoint, Département de la gestion des programmes, offrait une synthèse complète et équilibrée des débats qui avaient eu lieu. IOE a attiré l'attention des représentants au Conseil sur certains aspects pouvant nécessiter un examen plus approfondi:
  - i) La question du ciblage avait fait l'objet d'intenses discussions. Comme il avait été souligné dans les ESPP, il convenait d'élaborer des stratégies de ciblage qui aillent au-delà du ciblage géographique. Les mécanismes d'autociblage n'avaient pas permis d'inclure les segments les plus pauvres de la population dans les zones géographiques couvertes par les projets du FIDA. Des mécanismes spécifiques devraient donc être mis en place pour assurer un développement des filières plus inclusif et plus durable. En outre, comme l'avait reconnu le Vice-Président adjoint dans son compte rendu, il serait essentiel de comprendre les besoins spécifiques et distincts des jeunes et des femmes pour améliorer la qualité de la conception des projets futurs.
  - ii) Davantage pourrait être fait pour aider les petits exploitants agricoles à s'adapter aux conséquences des conditions météorologiques extrêmes causées par les changements climatiques. L'ESPP du Burkina Faso avait spécifiquement recommandé l'adoption d'une approche systématique de la gestion durable des ressources de la production végétale (par exemple, les terres, les forêts et les aquifères) afin que les communautés rurales puissent être moins vulnérables aux changements climatiques.
  - iii) Les précieuses orientations émises par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale devraient être prises en compte dans la concertation sur les politiques menée aux côtés des gouvernements nationaux, en vue d'instaurer un cadre politique plus favorable aux pauvres et ainsi d'amplifier l'impact des opérations financées par le FIDA.

## **Procès-verbaux des conclusions de la consultation du 16 avril 2019 sur les rapports de situation**

### **Coopération du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale**

1. Les principales conclusions de la consultation sur la coopération du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) sont présentées ci-après. C'est la première fois qu'un rapport de situation spécifique à ce sujet était présenté au Conseil d'administration. L'objet du rapport de situation était de présenter aux membres un point sur la coopération du FIDA avec le CSA en 2018, d'exposer les activités prévues pour 2019 et de solliciter des commentaires et des orientations sur la voie à suivre.
2. Le principe de la consultation a été accueilli favorablement par les membres, qui estimaient que celle-ci favorisait un dialogue fructueux sur la manière dont le FIDA pouvait encore améliorer sa coopération avec le CSA. La consultation était aussi l'occasion, pour les membres, d'échanger leur point de vue sur les prochaines étapes possibles.
3. Les membres ont exprimé leur satisfaction concernant le rapport d'activité et, notamment, l'engagement pris par le FIDA de prendre plus systématiquement en compte les produits relatifs aux politiques élaborés par le CSA dans ses activités. Les membres ont souligné que le CSA jouait un rôle important et singulier dans la gouvernance mondiale en matière de nutrition et de sécurité alimentaire. Le FIDA prenait part à ce processus et contribuait à ce titre à l'élaboration des produits politiques du CSA.
4. L'idée d'accroître la personnalisation des produits politiques du CSA grâce à des notes de politique, des notes d'orientation et des notes d'instructions pratiques a été favorablement accueillie par les membres, dans la mesure où cela permettrait au FIDA d'utiliser plus facilement les produits du CSA dans le cadre de ses opérations.
5. En outre, la session a souligné qu'il importait d'étudier les synergies et d'accroître la cohérence avec d'autres plateformes complémentaires telles qu'ONU-Eau, présidée par le Président du FIDA, et le Comité permanent de la nutrition mis en place par l'ONU, présidé par le Vice-Président du FIDA. La nécessité de systématiser la collaboration entre la structure de la Décennie de l'agriculture familiale (2019-2028) et le CSA a également été évoquée compte tenu des nombreux liens existant entre les deux plateformes.
6. Le FIDA a présenté un certain nombre de mesures visant à adopter à l'avenir une approche pragmatique dans sa coopération avec le CSA, à savoir: la promotion accrue des instruments du CSA dans l'élaboration des programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et dans la concertation sur les politiques avec les pays bénéficiaires; la sensibilisation de la direction et du personnel du FIDA aux travaux du CSA; l'organisation de réunions d'information sur le CSA lors de journées de réflexion et d'ateliers régionaux ainsi qu'à l'Académie des opérations du FIDA, et, enfin, l'élaboration de produits intermédiaires du CSA qui pourraient par la suite être adaptés davantage aux besoins du portefeuille de placements du FIDA.

## **Informations actualisées sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement**

1. Les principaux résultats de la consultation sur la réforme du système des Nations Unies pour le développement sont présentés ci-après. L'objectif de la consultation était d'informer les États membres sur la participation du FIDA au processus de réforme et de solliciter leurs commentaires sur la voie à suivre.
2. Les membres ont été informés de l'action menée par le FIDA pour assurer la conformité des COSOP avec le Plan-cadre des Nations Unies pour la coopération au service du développement durable (anciennement appelé Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement [PNUAD]). Si le Fonds a pris soin de modifier en conséquence ses directives relatives aux COSOP, d'autres ajustements pourraient s'avérer nécessaires lorsque la version finale du nouveau PNUAD serait adoptée.
3. Concernant le Cadre de gestion et de responsabilisation, les membres ont été informés que les principaux sujets de préoccupation soulevés par le FIDA et les autres organismes ayant leur siège à Rome (OSR) avaient été largement traités dans la version finale du Cadre de gestion et de responsabilisation. La liste en est la suivante: i) la capacité des directeurs de pays à entrer en contact avec les hauts fonctionnaires et les ministres, en particulier ceux des ministères pertinents pour le FIDA; ii) l'autorité du coordonnateur résident dans la sélection des chefs des équipes de pays des Nations Unies; iii) la mesure dans laquelle les coordonnateurs résidents participeront à l'évaluation des résultats obtenus par les directeurs de pays du FIDA.
4. Dans le contexte global de la réforme des Nations Unies, les membres ont été informés que le Plan d'action des OSR, le Plan d'action des OSR pour le Sahel et les stratégies de pays communes aux OSR prévues seraient soumis au Groupe consultatif de haut niveau des OSR à sa prochaine réunion au FIDA. Une fois adoptés, ces documents seraient transmis au Conseil d'administration pour information.
5. La direction a apporté des éclaircissements quant à la décision du FIDA de créer des pôles infrarégionaux plutôt que d'augmenter le nombre de bureaux de pays, en dépit de l'accent mis par le système des coordonnateurs résidents sur la collaboration au niveau des pays. Le FIDA a préféré mettre en place des pôles infrarégionaux, car cela représentait une option plus pragmatique compte tenu de la taille relativement modeste du FIDA: il ne serait pas possible en effet d'ouvrir des bureaux de pays dans tous les pays où opère le Fonds. Par ailleurs, le concept de pôle infrarégional a permis au FIDA de limiter les coûts et d'obtenir des gains d'efficacité, mais aussi d'améliorer son efficacité en favorisant la mutualisation des savoirs entre les directeurs de pays dépendant du même pôle. Les directeurs de pays du FIDA seront priés de maintenir une coopération et une communication étroites avec les coordonnateurs résidents des pays dont ils assument respectivement la responsabilité, indépendamment de leur lieu d'implantation physique.
6. Enfin, concernant la taxe de 1%, les membres ont été informés que celle-ci s'appliquerait à des fonds et activités à affectation bien précise et non aux contributions de base à la reconstitution des ressources. Le Directeur de la Division de la comptabilité et du contrôle (ACD) a été désigné comme coordonnateur du FIDA pour le prélèvement de cette taxe, et une analyse des retombées de cette taxe sur les ressources du FIDA était en cours d'élaboration.

## **Mise à jour de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles**

1. Les membres ont été informés de l'évolution de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la Stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles, en mettant l'accent sur les efforts déployés par le FIDA dans ce domaine.
2. Les membres ont remercié la direction pour ce rapport de situation détaillé et ont exprimé leur soutien concernant les actions préventives entreprises en vue de promouvoir la politique de tolérance zéro du FIDA.
3. Les membres ont également encouragé les mesures concrètes visant à intégrer la prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles aux opérations du FIDA, ainsi que les mesures de sensibilisation prises dans toutes les régions d'intervention du FIDA, notamment par la désignation de personnels qui seraient formés par le Bureau de la déontologie en vue d'assurer un rôle de coordination dans le domaine de l'exploitation et des atteintes sexuelles auprès des bureaux de pays et des pôles.
4. Prenant note des résultats du Sondage mondial du personnel sur les questions relatives au harcèlement sexuel et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, les membres ont encouragé la direction à continuer de suivre le déroulement des initiatives prises en matière de sensibilisation en vue de promouvoir une culture de responsabilité. Conformément à son engagement de signaler toutes les allégations de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles au Conseil d'administration, la direction a indiqué qu'au cours des quatre mois écoulés depuis le dernier rapport de situation (fourni à la session de décembre du Conseil), une allégation anonyme de harcèlement sexuel avait été reçue et était à l'examen.
5. En réponse à une demande pour que les États membres soient promptement notifiés de ces allégations, la direction a souligné qu'il fallait protéger l'intégrité des enquêtes en cours et a réitéré son engagement à tenir le Conseil d'administration informé lors de ses sessions ordinaires et par l'intermédiaire des rapports fournis par le Bureau de l'audit et de la surveillance aux réunions du Comité d'audit. La direction poursuivrait son étroite collaboration avec les Nations Unies – y compris les OSR – et avec son réseau d'institutions financières internationales pour veiller à ce que le FIDA continue d'appliquer les meilleures pratiques.

## **Informations actualisées sur l'initiative en matière de changement, de production de résultats et d'innovation, et sur la décentralisation au FIDA**

1. Le rapport de situation sur l'initiative en matière de changement, de production de résultats et d'innovation, et sur la décentralisation au FIDA a été conçu comme une synthèse des informations figurant dans le document EB 2019/126/R.40.
2. Le chef d'équipe de la nouvelle Unité consacrée au changement, à la production de résultats et à l'innovation a souligné les principaux champs d'action propres à cette unité. Plus précisément, il a expliqué comment le FIDA allait prendre des mesures initiales et concrètes pour intégrer la culture du changement, des résultats et de l'innovation, tout en formulant une vision stratégique claire assortie d'une approche ciblée compte tenu de la modeste taille de l'unité.
3. Pour 2019, le chef d'équipe a expliqué que l'unité se concentrerait sur des actions concrètes dans cinq domaines transversaux à la croisée entre changement, résultats et innovation: i) les gains d'efficacité opérationnelle; ii) l'innovation; iii) l'analyse de tendances; iv) le "climat organisationnel"; v) la consolidation des réformes. Des diapositives ont été projetées pour présenter les activités spécifiques à chacun de ces domaines.
4. En formulant la vision adoptée par l'unité, le chef d'équipe a décrit comment le FIDA s'inscrivait dans le cadre des travaux plus larges sur l'innovation qui étaient menés dans le système des Nations Unies pour intégrer la culture du changement et de l'innovation sous la forme de disciplines concrètes et communes aux différentes institutions, qui apporteraient une valeur ajoutée et permettraient une prise de risque contrôlée. Le chef d'équipe a souligné que le FIDA accueillait avec intérêt les contributions des membres à cet égard.
5. Concernant la décentralisation, la quasi-totalité du personnel ayant désormais été transférée dans des pôles régionaux, le FIDA pouvait désormais se focaliser à nouveau sur les leçons tirées des expériences préliminaires acquises sur le terrain. En avril, la direction examinerait le projet de rapport sur la base des enseignements tirés des missions effectuées dans 14 des 15 pôles régionaux entre novembre 2018 et mars 2019. La direction s'appuierait sur les conclusions de ces missions pour renforcer la nouvelle structure du FIDA articulée autour de pôles et encourager la reproduction à plus grande échelle des capacités opérationnelles sur le terrain.
6. Le chef d'équipe a aussi fait brièvement le point sur les travaux du FIDA s'agissant de réviser le cadre de délégation de pouvoirs, précisant qu'une équipe technique intersectorielle travaillait actuellement à la mise en forme définitive des révisions proposées. Le FIDA envisageait d'informer ses membres de ces changements lors d'un séminaire informel en mai. Le chef d'équipe a souligné que les modifications en matière de délégation de pouvoirs se feraient parallèlement à la mise en place d'actions de formation ciblées et d'un cadre de responsabilisation renforcé.
7. Les membres ont accueilli favorablement ce point et ont félicité le FIDA pour le projet ambitieux de cette unité; ils ont toutefois adressé une mise en garde concernant le risque que cette ambition n'excède les ressources disponibles, au mépris du pragmatisme. Les membres ont soulevé des questions portant sur le Sondage mondial du personnel mené en 2018 (alors que l'unité coordonnait le plan d'action institutionnel), l'intégration de données de référence et de cibles d'efficacité pour mesurer l'amélioration des processus, et l'aboutissement des changements structurels entrepris dans le cadre de l'excellence opérationnelle au service des résultats (OpEx). Les membres ont également dit qu'ils souhaitaient recevoir davantage d'informations concernant la nouvelle structure du FIDA articulée autour de pôles.

8. La direction a répondu aux questions des membres d'une manière ouverte et franche et a engagé le dialogue autour de la mise en œuvre du concept de pôles. Elle s'est engagée à tenir les membres informés des progrès réalisés à mesure que les enseignements tirés seraient formalisés et que l'unité affinerait sa vision d'intégration de la culture du changement, de la production de résultats et de l'innovation au FIDA.





Investing in rural people  
Investir dans les populations rurales  
Invertir en la población rural  
الاستثمار في السكان الريفيين

المندوبون الذين حضروا الدورة السادسة والعشرين بعد المائة  
للمجلس التنفيذي

**Delegations at the 126<sup>th</sup> session of the  
Executive Board**

**Délégations à la cent vingt-sixième  
session du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el 126<sup>o</sup> período de  
sesiones de la Junta Ejecutiva**

Executive Board – 126<sup>th</sup> Session  
Rome, 2-3 May 2019

---

For: **Information**

**ALGERIA**

Ali TERRAK  
Chef de l'Inspection Générale  
des finances  
Ministère des finances  
Alger

Imed SELATNIA  
Ministre Conseiller  
Chargé d'affaires, a.i.  
Ambassade de la République  
algérienne démocratique  
et populaire  
Rome

Abdenmour GOUGAM  
Secrétaire des affaires étrangères  
Représentant permanent suppléant  
de la République algérienne  
démocratique et populaire auprès  
des organisations spécialisées  
des Nations Unies  
Rome

**ANGOLA**

Carlos Alberto AMARAL  
Ministre Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République d'Angola  
auprès du FIDA  
Rome

Ângelo DO ROSÁRIO RAFAEL  
Conseiller  
Représentant permanent suppléant  
de la République d'Angola  
auprès du FIDA  
Rome

**ARGENTINA**

María Cristina BOLDORINI  
Embajadora  
Representante Permanente  
de la República Argentina ante  
la FAO, el FIDA y el PMA  
Roma

Nazareno Cruz MONTANI CAZABAT  
Secretario  
Representante Permanente Alterno  
de la República Argentina ante  
la FAO, el FIDA y el PMA  
Roma

**BELGIUM**

Diego CADELLI  
Attaché  
Ambassade de Belgique  
Rome

**BRAZIL**

Marcus MACHADO GUIMARÃES  
Deputy Secretary for International  
Institutions of Development  
Special Secretariat for Foreign Trade  
and International Affairs  
Secretariat for International  
Economic Affairs  
Brasilia

Rodrigo ESTRELA DE CARVALHO  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Federative Republic of Brazil  
to IFAD  
Rome

**CAMEROON**

Médi MOUNGUI  
Deuxième Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République du Cameroun auprès  
du FIDA  
Rome

**CANADA**

Stephen POTTER  
Director  
Food Security Division  
Global Affairs Canada  
Ottawa

Karen GARNER  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Canada to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Gloria WISEMAN  
Director  
Pakistan and Sri Lanka Development  
Program (OAL)  
Asia Pacific Branch  
Global Affairs Canada  
Ottawa

**CHINA**

ZANG Fazhen  
Director  
Department of International Economic  
and Financial Cooperation  
Ministry of Finance  
Beijing

SHI Jiaoqun  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Agencies  
for Food and Agriculture  
Rome

CHEN Lijuan  
Senior Officer  
Department of International Economic  
and Financial Cooperation  
Ministry of Finance  
Beijing

HAN Dongmei  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Agencies  
for Food and Agriculture  
Rome

LYU Yi  
Third Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Agencies  
for Food and Agriculture  
Rome

**DENMARK**

Vibeke Gram MORTENSEN  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
the Kingdom of Denmark to IFAD  
Rome

Niklas MAUL  
Intern  
The Royal Danish Embassy  
Rome

**DOMINICAN REPUBLIC**

Antonio VARGAS HERNÁNDEZ  
Ordenador Nacional de los Fondos Europeos  
y  
Director General de Cooperación Multilateral  
Ministerio de Economía, Planificación  
y Desarrollo  
Santo Domingo

Mario ARVELO CAAMAÑO  
Embajador  
Representante Permanente de la  
República Dominicana ante  
el FIDA  
Roma

Julia VICIOSO VARELAS  
Ministra Consejera  
Representante Permanente Alternativa  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

Diana INFANTE QUIÑONES  
Consejera  
Representante Permanente Alternativa  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

Patricia RODRÍGUEZ  
Consejera  
Representante Permanente Alternativa  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

Liudmila KUZMICHEVA  
Consejera  
Representante Permanente Alternativa  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

María Cristina LAUREANO PEÑA  
Primera Secretaria  
Representante Permanente Alternativa  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

**EGYPT**

Mohammed BORHAN  
First Secretary  
Embassy of the Arab  
Republic of Egypt  
Rome

**FINLAND**

Satu LASSILA  
Minister Counsellor  
Permanent Representative  
of the Republic of Finland to the  
United Nations Food and Agriculture  
Agencies  
Rome

Marko BERGLUND  
Deputy Director  
Unit for Development Finance  
and Private Sector Cooperation  
Ministry of Foreign Affairs  
Helsinki

Sanna LUOMANPERÄ  
Adviser  
Embassy of the  
Republic of Finland  
Rome

**FRANCE**

Delphine BORIONE  
Ambassadrice  
Représentante permanente  
de la République française auprès de  
l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

Laura TORREBRUNO  
Conseiller économique  
Ambassade de France  
Rome

Jérôme AUDIN  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République française auprès  
de l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

**FRANCE (cont'd)**

Marie GUILLET  
Chargée de mission  
Représentation permanente de la  
République française auprès de  
l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

Louise SEILER  
Chargée de mission  
Représentation permanente de la  
République française auprès de  
l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

**GERMANY**

Annette SEIDEL  
Minister  
Alternate Permanent Representative of  
the Federal Republic of Germany to the  
International Organizations  
Rome

Philipp SCHULTE  
Intern  
Permanent Representation of the  
Federal Republic of Germany to the  
International Organizations  
Rome

**GREECE**

Christina ARGIROPOULOU  
First Secretary  
Economic and Commercial Affairs  
Deputy Permanent Representative  
of the Hellenic Republic to IFAD  
Rome

**INDIA**

B. RAJENDER  
Minister (Agriculture)  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of India to IFAD  
Rome

**INDONESIA**

Jehezkiel Stephanus George LANTU  
Minister  
Deputy Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

Gustaf Daud SIRAIT  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

Ida Ayu RATIH  
Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

Arief RACHMAN  
Assistant Deputy Director for  
United Nations Cooperation  
Ministry of Agriculture  
Jakarta

Ade CANDRADIJAYA  
Head  
Foreign Affairs Bureau  
Ministry of Agriculture  
Jakarta

**ITALY**

Alberto COGLIATI  
Director  
International Relations Directorate  
Department of the Treasury  
Ministry of Economy and Finance  
Rome

Adriana APOLLONIO  
First Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Italian Republic to IFAD  
Rome

Uliana NAVARRA  
Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Italian Republic to IFAD  
Rome



**ITALY (cont'd)**

Maria PENTIMALLI  
Officer  
Office of Multilateral  
Development Cooperation  
Directorate General for  
Development Cooperation  
Ministry of Foreign Affairs and  
International Cooperation  
Rome

Arianna MANCINI  
Intern  
Directorate General for  
Development Cooperation  
Ministry of Foreign Affairs and  
International Cooperation  
Rome

Eleonora MAZZA MICARA  
Intern  
Permanent Representation of the  
Italian Republic to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Giorgia GIANNETTI  
Intern  
Permanent Representation of the  
Italian Republic to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

**JAPAN**

Toru HISAZOME  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Japan to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies  
Rome

Masayuki ODA  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative-  
designate  
of Japan to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

**KENYA**

Teresa TUMWET  
Agricultural Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Kenya to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Tobias Otieno OGWENO  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Kenya to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**KUWAIT**

Yousef Ghazi AL-BADER  
Regional Manager for Central  
Asian and European Countries  
Operations Department  
Kuwait Fund for Arab  
Economic Development  
Kuwait City

**MEXICO**

Benito Santiago JIMÉNEZ SAUMA  
Primer Secretario  
Representante Permanente Alterno  
de los Estados Unidos Mexicanos  
ante el FIDA  
Roma

**NETHERLANDS**

Jan Willem VAN DE WALL BAKE  
Head  
International Financial Institutions Division  
Multilateral Institutions and  
Human Rights Department  
Ministry of Foreign Affairs  
The Hague

Eric HILBERINK  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Kingdom of the Netherlands  
to the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture  
Rome

**NETHERLANDS (cont'd)**

Anna VERKAIK  
Intern  
Permanent Representation of  
the Kingdom of the Netherlands to  
the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture  
Rome

**NIGERIA**

Yaya O. OLANIRAN  
Minister  
Permanent Representative of the  
Federal Republic of Nigeria  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**NORWAY**

Inge NORDANG  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
Kingdom of Norway to IFAD  
Rome

Gunnvor BERGE  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
the Kingdom of Norway to IFAD  
Rome

Ingvild BAKKEN  
Intern  
Permanent Mission of Norway to the  
United Nations Agencies  
Rome

**PAKISTAN**

Tanveer AHMED  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Islamic Republic of Pakistan  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**QATAR**

Akeel HATOOR  
Adviser  
Embassy of the State  
of Qatar  
Rome

**REPUBLIC OF KOREA**

KANG Hyo Joo  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative of the  
Republic of Korea to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

**SAUDI ARABIA**

Mohammed Ahmed M. ALGHAMDI  
Minister Plenipotentiary  
Permanent Representative of the  
Kingdom of Saudi Arabia to FAO  
Rome

Salah bin AbdelRazaq AL KHODER  
Third Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO  
Rome

Mansour Mubarak S. AL ADI  
Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO  
Rome

**SPAIN**

Juan Claudio DE RAMÓN JACOB-ERNEST  
Primer Secretario  
Embajada de España  
Roma

Andrea SAN PEDRO  
Colaboradora  
Embajada de España  
Roma

Armando HURTADO  
Pasante  
Embajada de España  
Roma

**SPAIN (cont'd)**

Paula HERNÁNDEZ  
Pasante  
Embajada de España  
Roma

**SWEDEN**

Victoria JACOBSSON  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of Sweden to IFAD  
Rome

Clara AXBLAD  
Programme and Policy Officer  
Embassy of Sweden  
Rome

**SWITZERLAND**

Liliane ORTEGA  
Conseillère  
Représentante permanente adjointe  
de la Confédération suisse auprès  
de la FAO, du FIDA et du PAM  
Rome

Carmen THÖNNISSEN  
Directrice adjointe  
Division Programme global  
sécurité alimentaire  
Direction du développement  
et de la coopération (DDC)  
Département fédéral des affaires étrangères  
Berne

Thomas HEIMGARTNER  
Chargé de programme  
Division Programme global  
sécurité alimentaire  
Direction du développement et  
de la coopération (DDC)  
Département fédéral des affaires étrangères  
Berne

**UNITED ARAB EMIRATES**

Nasir Al KHAJEH  
Third Secretary  
Embassy of the United  
Arab Emirates  
Rome

**UNITED ARAB EMIRATES (cont'd)**

Yassmin Abdul Nasser QARAQISH  
Press Officer  
Embassy of the United  
Arab Emirates  
Rome

**UNITED KINGDOM**

Marie-Therese SARCH  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
United Kingdom of Great Britain and  
Northern Ireland to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Elizabeth NASSKAU  
First Secretary  
Deputy Permanent Representative of  
the United Kingdom of Great Britain and  
Northern Ireland to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Novella MAUGERI  
Multilateral Policy Officer  
Department for International Development  
Permanent Representation of the  
United Kingdom of Great Britain and  
Northern Ireland to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

**UNITED STATES**

Elizabeth LIEN  
Deputy Director  
Office of International Debt  
and Development Policy  
Department of the Treasury  
Washington, D.C.

Nicholas STRYCHACZ  
International Economist  
Office of International Debt  
and Development Policy  
Department of the Treasury  
Washington, D.C.

**UNITED STATES (cont'd)**

Zachary BLACKBURN  
Foreign Affairs Officer  
Office of Agricultural Policy  
Bureau of Economic and Business Affairs  
Department of State  
Washington, D.C.

Sandrine GOFFARD  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the United States of America  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)**

Elías Rafael ELJURI ABRAHAM  
Embajador  
Representante Permanente de  
la República Bolivariana de Venezuela  
ante la FAO y demás Organismos  
de las Naciones Unidas  
Roma

Porfirio PESTANA DE BARROS  
Ministro Consejero  
Representante Permanente Alterno de la  
República Bolivariana de Venezuela  
ante la FAO y demás Organismos  
de las Naciones Unidas  
Roma

**المراقبون****OBSERVERS<sup>1</sup>**  
**OBSERVATEURS**  
**OBSERVADORES****EUROPEAN UNION (EU)**

Jan TOMBIŃSKI  
Ambassadeur  
Représentant permanent de l'Union  
européenne  
auprès du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte  
et les organisations des Nations Unies  
Rome

Renate HAHLN  
Ministre Conseillère  
Représentante permanente adjointe  
de l'Union européenne auprès  
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte  
et les organisations des Nations Unies  
Rome

Alberto MARIANI  
Stagiaire  
Délégation de l'Union européenne auprès  
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et  
les organisations des Nations Unies  
Rome

**WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)**

Stephanie HOCHSTETTER SKINNER-KLÉE  
Director  
Rome-based Agencies and Committee  
on World Food Security (CFS) Division  
Rome

---

<sup>1</sup> Pursuant to document EB 2018/124/R.38: Attendance of Observers at Executive Board Sessions. Paragraph 11.



المداولات الخاصة لبرامج الفرص الاستراتيجية القطرية  
**COSOP DELIBERATIONS<sup>2</sup>**  
**DÉLIBÉRATIONS RELATIVES AUX COSOP**  
**DELIBERACIONES SOBRE LOS COSOP**

**BURKINA FASO**

Joséphine OUEDRAOGO-GUISSOU  
 Ambassadeur  
 Représentante permanente  
 du Burkina Faso auprès du FIDA  
 Rome

**GAMBIA (THE)**

Saibo DRAMMEH  
 Counsellor  
 Embassy of the Republic  
 of The Gambia  
 Madrid

**SENEGAL**

Ely Sy BEYE  
 Ministre Conseiller  
 Ambassade de la République  
 du Sénégal  
 Rome

**TUNISIA**

Moez Eddine SINAOUI  
 Ambassadeur  
 Représentant permanent de  
 la République tunisienne auprès  
 des organisations spécialisées  
 des Nations Unies  
 Rome

**ZAMBIA**

Joseph KATEMA  
 Ambassador  
 Permanent Representative of the  
 Republic of Zambia to IFAD  
 Rome

<sup>2</sup> Pursuant to document EB 2002/77/R.12: Procedure for the Review of Country Strategic Opportunities Papers (COSOPS) by the Executive Board. Paragraph 15 (2) Process.

المراقبون الصامتون الذين تابعوا الدورة من قاعة الاستماع

**SILENT OBSERVERS IN THE SALLE D'ÉCOUTE<sup>3</sup>**

**OBSERVATEURS SANS DROIT DE PAROLE DANS LA SALLE D'ÉCOUTE  
OBSERVADORES SIN DERECHO A INTERVENIR EN LA SALA DE ESCUCHA**

#### **BANGLADESH**

Manash MITRA  
Economic Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the People's Republic of Bangladesh  
to IFAD  
Rome

#### **BURKINA FASO**

Alice Gisèle SIDIBE-ANAGO  
Conseillère (agriculture)  
Représentante permanente adjointe  
du Burkina Faso auprès du FIDA  
Rome

#### **CABO VERDE**

Elsa Barbosa SIMÕES  
Conseillère  
Représentante permanente adjointe de  
la République de Cabo Verde auprès  
des organisations spécialisées  
des Nations Unies  
Rome

#### **CONGO**

Marc MANKOUSSOU  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République du Congo  
auprès du FIDA  
Rome

#### **DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA**

RIM Song Chol  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Democratic People's Republic  
of Korea to IFAD  
Rome

<sup>3</sup> Pursuant to document EB 2010/101/INF.4/Rev.1: Silent observers at Executive Board Proceedings. Paragraph 2 (b).

**DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA (cont'd)**

KIM Chon Gil  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Democratic People's Republic  
of Korea to IFAD  
Rome

**EQUATORIAL GUINEA**

José Teófilo Esono ASANGONO  
Consejero  
Representante Permanente Adjunto  
de la República de Guinea Ecuatorial  
ante los Organismos de las  
Naciones Unidas  
Roma

**GUATEMALA**

Karla Gabriela SAMAYOA RECARI  
Embajadora  
Representante Permanente de la  
República de Guatemala ante los  
Organismos de las Naciones Unidas  
Roma

**HUNGARY**

Zoltán KÁLMÁN  
Minister Plenipotentiary  
Permanent Representative of Hungary  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Judit SZENTES  
Intern  
Office of the Permanent Representation  
of Hungary to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies  
Rome

**MALI**

Traore Halimatou KONE  
Deuxième conseillère (agriculture)  
Représentante permanente adjointe  
de la République du Mali  
auprès du FIDA  
Rome

**PANAMA**

Angélica Maria JÁCOME  
Représentante Permanente de la  
République de Panamá ante el FIDA  
Roma

Simone CALZETTA  
Asistente  
Embajada de la República  
de Panamá  
Roma

Elena MINZA  
Asistente  
Embajada de la República  
de Panamá  
Roma

**ROMANIA**

Vlad MUSTACIOSU  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la Roumanie auprès du FIDA  
Rome

Cristiana AZOITEI  
Stagiaire  
Ambassade de la Roumanie  
Rome

**SENEGAL**

Baye Mayoro DIOP  
Premier Secrétaire  
Représentant permanent adjoint de  
la République du Sénégal auprès  
des organisations spécialisées  
des Nations Unies  
Rome

**TUNISIA**

Hanin BEN JRAD Ep. ZEKRI  
Ministre Plénipotentiaire  
Représentante permanente adjointe  
de la République tunisienne auprès  
des organisations spécialisées  
des Nations Unies  
Rome

**ZAMBIA**

Manako Chipumbu SIAKAKOLE  
First Secretary (Multilateral)  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Zambia to IFAD  
Rome

Kayoya MASUHWA  
First Secretary (Agriculture)  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Zambia to IFAD  
Rome

## Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent vingt-sixième session

<i>Numéro de document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
EB 2019/126/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2019/126/R.1/Rev.1/Add.1/Rev.2	2	Programme de travail de la session
EB 2019/126/R.2	3 a) i)	Stratégie de gestion des savoirs
EB 2019/126/R.3	3 a) ii)	Stratégie et plan d'action du FIDA dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques 2019-2025: cadre de gestion des résultats
EB 2019/126/R.4	3 b)	Projet de rapport sur l'Initiative de l'évaluation de l'impact de FIDA10
EB 2019/126/R.5	3 c)	Détermination des objectifs du cadre de gestion des résultats pour FIDA11: efficience institutionnelle et décentralisation
EB 2019/126/R.6	4 a)	Tableau de bord des risques du FIDA
EB 2019/126/R.7	4 b)	Réponse de la direction au rapport sur l'évaluation externe indépendante des risques opérationnels et stratégiques et des risques liés à l'exécution des programmes
EB 2019/126/R.8	5 a)	Procès-verbal de la cent quatrième session du Comité de l'évaluation
EB 2019/126/R.9	5 b) i)	<b>Burkina Faso:</b> Évaluation de la stratégie et du programme de pays
EB 2019/126/R.10	5 b) ii)	<b>République de Gambie:</b> Évaluation du programme de pays
EB 2019/126/R.11	5 b) iii)	<b>République tunisienne:</b> Évaluation de la stratégie et du programme de pays
EB 2019/126/R.13	6 a) i) a)	<b>Rwanda:</b> Programme d'options stratégiques pour le pays (2019-2024)
EB 2019/126/R.14	6 b) i) b)	<b>Zambie:</b> Programme d'options stratégiques pour le pays (2019-2024)
EB 2019/126/R.15 + Add.1	6 a) ii) a)	<b>Djibouti:</b> Programme d'options stratégiques pour le pays (2019-2024)
EB 2019/126/R.16 + Add.1	6 a) ii) b)	<b>Tunisie:</b> Programme d'options stratégiques pour le pays (2019-2024)
EB 2019/126/R.17 + Add.1 + Add.2	6 a) iii) a)	<b>Burkina Faso:</b> Programme d'options stratégiques pour le pays (2019-2024)
EB 2019/126/R.18	6 a) iii) b)	<b>Sénégal:</b> Programme d'options stratégiques pour le pays (2019-2024)
EB 2019/126/R.19 + Add.1	6 a) iii) c)	<b>Gambie:</b> Programme d'options stratégiques pour le pays (2019-2024)
EB 2019/126/R.12	6 b)	Projet de procès-verbal de la huitième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition
EB 2019/126/R.20/Rev.1	6 c)	Programme spécial pour les pays comportant des situations de fragilité: Mise en œuvre de la stratégie du FIDA relative aux fragilités
EB 2019/126/R.48/Rev.1	6 d)	Propositions relatives à la rationalisation de l'approbation des programmes et projets financés par le FIDA
EB 2019/126/R.21 + Sup.1 <sup>4</sup>	6 e) i)	<b>Bangladesh:</b> Mémoire du Président: Projet de développement et de colonisation des chars (phase IV)

<sup>4</sup> En anglais seulement.

EB 2019/126/R.22 + Add.1 + Sup.1	6 e) ii)	<b>Rwanda:</b> Projet d'irrigation et de gestion intégrée des bassins versants de Kayonza – Phase I
EB 2019/126/R.23	7 a)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent cinquante-deuxième réunion
EB 2019/126/R.24 + Add.1 + Add.2	7 b)	États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2018
EB 2019/126/R.25	7 c)	Évaluation de la notation du crédit du FIDA – Informations actualisées sur le processus et la feuille de route
EB 2019/126/R.26 + Corr.1	7 d)	Cadre pour la soutenabilité de la dette sur la période couverte par FIDA11
EB 2019/126/R.27/Rev.1	7 e)	Examen du Cadre du FIDA pour la soutenabilité de la dette et proposition pour l'avenir
EB 2019/126/R.28	7 f) i)	Accord entre le FIDA et le Ministère finlandais des affaires étrangères concernant un prêt de partenaire consenti à des conditions favorables pour appuyer le programme de prêts et dons de FIDA11
EB 2019/126/R.29	7 f) ii)	Accord conclu entre le FIDA et la République de l'Inde concernant un prêt de partenaire consenti à des conditions favorables pour appuyer le programme de prêts et dons de FIDA11
EB 2019/126/R.49	7 f) iii)	Accord entre le FIDA et l'Agence Française de Développement concernant un prêt de partenaire consenti à des conditions favorables pour appuyer le programme de prêts et dons de FIDA11
EB 2019/126/R.30/Rev.1	7 g)	Besoins de financement au titre du quarantième tirage sur les contributions des États membres en 2019
EB 2019/126/R.31 + Add.1	7 h)	Rapport sur l'état des contributions à la Onzième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2019/126/R.32	8 a)	Sélection du président externe de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2019/126/R.34	8 c)	Visites du Conseil d'administration du FIDA dans les pays: dates de la visite prévue en 2020 en République arabe d'Égypte
EB 2019/126/R.35 + Corr.1 <sup>5</sup> + C.R.P.1 + C.R.P.1/Rev.1 + C.R.P.1/Rev.2 + Document détaillant la position de l'Association du personnel du FIDA	5 e) iii)	Procédure d'appel du FIDA: évaluation et recommandations
EB 2019/126/R.36	10 a)	Plus de transparence pour un meilleur respect du principe de responsabilité – Plan d'action – Rapport annuel de situation – 2018
EB 2019/126/R.37	10 b) i)	Informations actualisées sur la coopération du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale
EB 2019/126/R.38	10 b) ii)	Informations actualisées sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement
EB 2019/126/R.39	10 b) iii)	Mise à jour de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles
EB 2019/126/R.40	10 b) iv)	Informations actualisées sur le changement, l'exécution et l'innovation, et sur la décentralisation du FIDA

---

<sup>5</sup> En français seulement.

**Documents soumis pour information**

EB 2019/126/R.41	12	Activités prévues au niveau mondial, régional ou dans les pays, au 11 mars 2019
EB 2019/126/R.42 + Corr.1	13	Rapport sur l'état des contributions à la Dixième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2019/126/R.43	14	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2018
EB 2019/126/R.44	15	Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
EB 2019/126/R.45	16	Incidences financières des paiements au titre du principal et des commissions de service non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette
EB 2019/126/R.46	17	Projets/programmes et dons approuvés au moyen de la procédure de défaut d'opposition pour 2018
EB 2019/126/R.47	18	Rapport annuel sur les activités du Bureau de l'audit et de la surveillance en 2018 <b>[diffusion restreinte]</b>

**Principe d'adaptation à l'objectif visé**

2019 FFP2 <sup>6</sup>	Liste des documents soumis au Conseil d'administration à la cent vingt-sixième publiés jusqu'au vendredi 26 avril
------------------------	---

**Notes:**

EB 2019/126/INF.1	Dispositions pratiques pour la cent vingt-sixième session du Conseil d'administration - Renseignements à l'usage des participants au Conseil d'administration
EB 2019/126/INF.2	Dons au titre des guichets mondial/régional et de pays spécifiques approuvés par le Président en 2018
EB 2019/126/INF.3	Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2018
EB 2019/126/INF.4	Accords conclus entre le FIDA et la Small Foundation, le New Venture Fund, et la Rockefeller Foundation, relatifs à des fonds supplémentaires
EB 2019/126/INF.5	Intégration de l'enjeu nutritionnel au FIDA – Plan d'action pour 2019-2025
EB 2019/126/INF.6	Intégration au FIDA d'approches porteuses de transformation de la problématique du genre – Plan d'action pour 2019-2025
EB 2019/126/INF.7	Procès-verbal de la septième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition
EB 2019/126/INF.8	Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration

---

<sup>6</sup> En anglais seulement.



Cote du document:	<u>EB 2019/126/R.1/Rev.2</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>2 mai 2019</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**



Investir dans les populations rurales

## **Ordre du jour**

## Ordre du jour

### II. Points de l'ordre du jour pour approbation, examen et/ou confirmation

#### 1. Ouverture de la session

#### 2. Adoption de l'ordre du jour [A]

#### 3. Questions institutionnelles

- a) Politiques et stratégies
  - i) Stratégie de gestion des savoirs [A]
  - ii) Stratégie et plan d'action du FIDA dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques 2019-2025: cadre de gestion des résultats [A]
- b) Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA10: projet [I]
- c) Détermination des objectifs du cadre de gestion des résultats pour FIDA11 [A]

#### 4. Gestion du risque institutionnel [E]

- a) Tableau de bord des risques au FIDA
- b) Conclusions de l'évaluation indépendante des risques stratégiques et opérationnels du FIDA

#### 5. Évaluation

- a) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la cent quatrième session [I]
- b) Évaluations de la stratégie et du programme de pays [E]
  - i) Burkina Faso
  - ii) Gambie
  - iii) Tunisie

#### 6. Questions opérationnelles

- a) Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) [E]  
Rapport issu de la consultation du Conseil d'administration concernant les COSOP ci-après:
  - i) Afrique orientale et australe
    - a) Rwanda
    - b) Zambie
  - ii) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
    - a) Djibouti
    - b) Tunisie
  - iii) Afrique de l'Ouest et du Centre
    - a) Burkina Faso
    - b) Sénégal
    - c) Gambie

- b) Rapport de la présidente sur la huitième réunion du Groupe de travail sur le Cadre de transition **[I]**
- c) Programme spécial pour les pays comportant des situations de fragilité **[E]**
- d) Propositions relatives à la rationalisation de l'approbation des programmes et projets financés par le FIDA **[A]**
- e) Propositions de projet/programme soumises à l'attention du Conseil d'administration **[A]**
  - i) Asie et Pacifique
    - Bangladesh: Mémoire du Président: Projet de développement et de colonisation des chars – Phase IV
  - ii) Afrique orientale et australe
    - Rwanda: Projet d'irrigation et de gestion intégrée des bassins versants de Kayonza – Phase I

## **7. Questions financières**

- a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent cinquante-deuxième réunion **[E]**
- b) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2018 **[A]**
- c) Évaluation de la notation du crédit **[I]**
- d) Admissibilité au Cadre pour la soutenabilité de la dette pour le cycle de FIDA11 **[A]**
- e) Mécanisme financièrement durable relatif au Cadre pour la soutenabilité de la dette **[E]**
- f) Propositions d'accord de prêt de partenaire consenti à des conditions favorables **[A]**
  - i) Finlande
  - ii) Inde
  - iii) France
- g) Besoins de financement au titre du quarantième tirage sur les contributions des États membres en 2019 **[A]**
- h) Rapport sur l'état des contributions à la Onzième reconstitution des ressources du FIDA **[I]**

## **8. Questions relatives à la gouvernance [A]**

- a) Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA: Procédure de sélection d'un/e président/e
- b) Proposition concernant le lieu de la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA et de la première session de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA
- c) Dates de la visite de pays prévue pour le Conseil d'administration du FIDA en 2020

## **9. Procédure de recours du FIDA: Évaluation et recommandations [A]**

### **10. Rapports de situation [E]**

- a) Rapport annuel sur la mise en œuvre du Plan d'action pour la transparence
- b) Rapport issu de la consultation du Conseil d'administration sur les nouveaux éléments ci-après:

- i) Coopération du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale
- ii) Informations actualisées sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement
- iii) Mise à jour de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles
- iv) Informations actualisées sur le changement, l'exécution et l'innovation, et sur la décentralisation du FIDA

#### **11. Questions diverses**

- a) Intégration de l'enjeu nutritionnel au FIDA – Plan d'action pour 2019-2025 **[I]**
- b) Intégration au FIDA d'approches porteuses de transformation de la problématique du genre – Plan d'action pour 2019-2025 **[I]**

### **III. Documents présentés pour information [I]**

- 12. Rapport sur les activités prévues aux niveaux mondial, régional et national (EB 2019/126/R.41)
- 13. Rapport sur l'état des contributions à la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2019/126/R.42)
- 14. Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2018 (EB 2019/126/R.43)
- 15. Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service (EB 2019/126/R.44)
- 16. Incidences financières des paiements au titre du principal et des commissions de service non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette (EB 2019/126/R.45)
- 17. Projets/programmes et dons approuvés au moyen de la procédure de défaut d'opposition pour 2018 (EB 2019/126/R.46)
- 18. Rapport annuel sur les activités du Bureau de l'audit et de la surveillance en 2018 (EB 2019/126/R.47) (diffusion restreinte)

### **IV. Notes**

- i) Dons au titre des guichets mondial/régional et de pays spécifiques approuvés par le Président en 2018
- ii) Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2018
- iii) Accords relatifs aux fonds supplémentaires conclus avec la Small Foundation et le New Venture Fund, et avec la Fondation Rockefeller
- iv) Procès-verbal de la septième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition

### **V. Informations données dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé**

Liste des rapports d'audit interne<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> Ces informations ne sont accessibles qu'aux représentants au Conseil d'administration; elles sont disponibles sur la page AC152 de la plateforme interactive réservée aux États membres.